

2016



LIVRE BLANC

LE FINANCEMENT DES ÉTUDES EN ÉCOLES DE COMMERCE

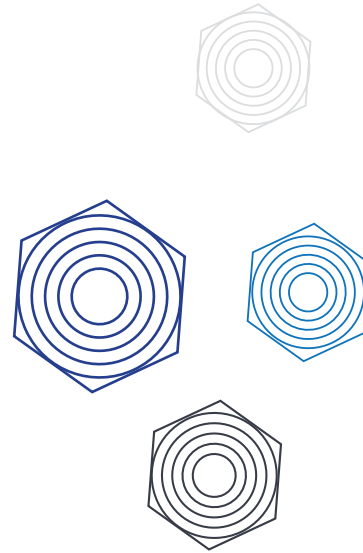


 @ConferenceDesGE



 @audencia





SOMMAIRE

PERSPECTIVES

LE MOT DE NEWS TANK	P5
INTERVIEW DE CHRISTOPHE GERMAIN, Directeur général d'Audencia Group	P6
INTERVIEW DE LOÏCK ROCHE, Directeur général de Grenoble École de Management, Président du Chapitre des écoles de management de la CGE	P8
INTERVIEW DE JEAN-MICHEL BLANQUER, Essec	P10
LES BUSINESS SCHOOLS ET L'OUVERTURE SOCIALE	P12
LES 3 PRINCIPAUX ENJEUX DE L'AIDE AU FINANCEMENT	P14
DES SYSTÈMES INNOVANTS ET ALTERNATIFS, HORS DE NOS FRONTIÈRES	P16

PARTIE 1 : LES DISPOSITIFS

LES DISPOSITIFS PUBLICS	P20
LE CROWDFUNDING, OUI MAIS...	P22
LES FONDATIONS OU BOURSES INTERNES	P26
LES FONDATIONS EXTERNES	P30
LES DISPOSITIFS D'URGENCE ET DE SOLIDARITÉ	P34
LES PRÊTS BANCAIRES PARTENAIRES	P36
LES JOBS ÉTUDIANTS	P40
LE CHOIX DE L'ALTERNANCE	P42

PARTIE 2 : CE QU'ILS EN PENSENT...

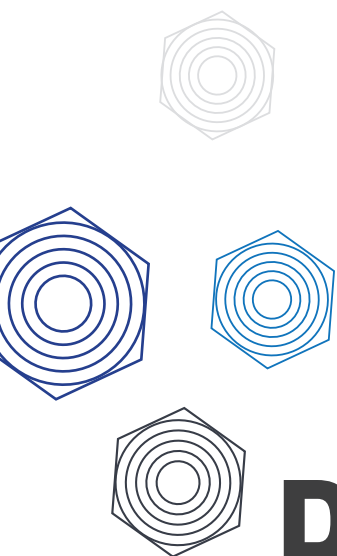
ALAIN TRANNOY, Économiste et Directeur d'études à l'EHESS	P46
BERNARD RAMANANTSOA, ancien Directeur général de HEC	P48
LAURENT BATSCHE, Président de l'Université Paris-Dauphine	P49
CLAIRE BERGERY-NOEL, Directrice de cabinet chez Edhec Business School	P50

DENIS GUIBARD, Directeur de Télécom École de Management ...	P51
JEAN-CHRISTOPHE HAUGUEL, Directeur général adjoint de l'EM Normandie	P52
JEAN-FRANÇOIS FIORINA, Directeur adjoint de Grenoble École de Management	P53
GILLES BENOIN, Directeur administratif et financier de Toulouse Business School	P54
BARBARA DE COLOMBE, Déléguée générale de la Fondation HEC ..	P55
ALICE GUILHON, Directrice générale de Skema	P56
ISABELLE LAURENT-COLLIN, Directrice du Programme grande école de Sup de Co La Rochelle	P57
GILLES MESNARD, Secrétaire général ESC DIJON	P58
MARTINE MORDANT, Directeur général adjoint de Kedge Business School	P59
OLIVIER APTEL, Directeur général ESC Rennes School of Business	P60
STÉPHANE VINCENT, Responsable des relations entreprises et partenariats Novancia	P61
PIERRE-YVES TUAL, Secrétaire général de Neoma	P62
OLIVIER CHICHE-PORTICHE, Directeur du département Coordination géographique à Campus France	P63
FLORENCE BALACI, ESCP Europe	P64
LE MUR : QUELQUES VERBATIMS	P66

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN... FRANK DORMONT, Directeur de la communication d'Audencia Group et Pilote de la communication de l'alliance Centrale-Audencia-ensa Nantes ...	P70
---	-----

POSTFACE, JOSÉ MACIEL, Directeur administratif et financier chez Audencia Group	P72
---	-----





PERSPECTIVES

Le financement des études est un sujet crucial pour toutes les familles, a fortiori quand ces études impliquent des frais de scolarité élevés, ce qui est le cas dans les écoles de commerce.

Le modèle anglo-saxon qui consiste à économiser dès la naissance nous semblait encore improbable pour la France il y a quelques années. Et pourtant. Entre les frais de scolarité, les frais de logement et de vie, la mobilité internationale ou l'équipement en ordinateur et téléphonie mobile, l'investissement dans le parcours de formation est désormais important et se doit donc d'être anticipé.

Dans ce contexte, les Grandes Écoles ont bien conscience de l'importance de leur rôle pour accompagner les candidats issus des classes sociales aux revenus les plus faibles. Notre enquête démontre qu'elles ont pleinement pris en compte cette problématique et qu'elles se fixent très clairement l'objectif de ne laisser personne à leur porte pour des raisons financières.

Nous vous proposons dans ces pages une revue aussi exhaustive que possible des dispositifs qui existent dans les Business Schools françaises. Il reste sans doute à progresser en la matière car il semble évident que la nécessité de soutenir les jeunes qui en ont besoin va aller croissant. C'est d'ailleurs un phénomène que l'on retrouve dans tous les pays et pas seulement en France.

news tank
survey



Christophe Germain, Directeur Général d'Audencia

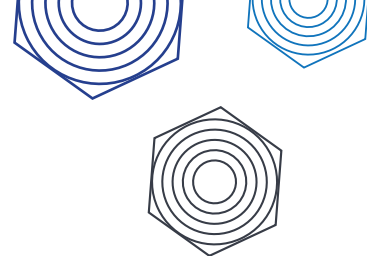
« Notre rôle est de faire en sorte que des élèves brillants ne s'autocensurent plus pour des raisons financières, sociales, culturelles et sociologiques »

Pourquoi avoir impulsé ce livre blanc sur le financement des études ?

Parce que les écoles ont aussi pour vocation de débattre de ce type de sujets et d'apporter leur pierre à l'édifice. Par le passé, on nous a suffisamment reproché de nous être tenus à l'écart de certains sujets sociétaux. Aussi, il nous a semblé fondamental de contribuer aujourd'hui à analyser cette question et à proposer des solutions. Nos grandes écoles ne manquent pas d'idées. C'est tout à leur honneur.

Selon vous, sommes-nous à une période cruciale en matière de financement des études pour certains élèves ?

Oui, sachant que la question dépasse largement le seul sujet du financement des études, comme le montrent les inquiétudes actuelles résultant de l'endettement des étudiants aux



États-Unis, qui pourrait avoir de graves conséquences économiques et sociales à l'échelle de la société tout entière. Si nous nous engageons dans la même voie, à savoir un endettement massif des jeunes les plus démunis, nous pourrions nous retrouver dans ce type de situation. Jusqu'à présent, le problème ne se posait pas car les pouvoirs publics participaient au financement des études. Le prix des formations avait donc été minimisé. Aujourd'hui le retrait de ces mêmes pouvoirs publics entraîne inévitablement une hausse du tarif des formations. Nous devons absolument prendre en compte l'impact de cette évolution sur les étudiants défavorisés financièrement, mais également sur ceux issus des classes moyennes qui ne sont pas éligibles à certaines bourses ou aides publiques. Il y a un risque de voir les inégalités s'accroître et que le nombre d'étudiants confrontés à des difficultés financières augmente dans les années à venir.

Quelles sont les solutions imaginées par les grandes écoles ?

Aujourd'hui, il existe plusieurs alternatives : les bourses internes et externes, les exonérations partielles ou totales de frais de scolarité, l'apprentissage et des dispositifs spécifiques à chaque école. À Audencia, nous avons par exemple innové en créant un fonds de solidarité étudiant. Ce fonds sera alimenté par les étudiants et l'école, à parts égales. Il est impératif de développer des solutions complémentaires aux dispositifs classiques afin de prendre en charge la hausse des frais de scolarité pour certains étudiants. La démocratisation des études et la mobilité sociale font partie des enjeux de société dont doivent se saisir les écoles. Notre rôle est capital dans ce domaine et nous devons être exemplaires. A fortiori quand une école comme Audencia affiche la RSE au cœur de sa stratégie.

Les grandes écoles doivent anticiper un monde sans ressources publiques ?

Bien sûr. Nos parties prenantes publiques étant moins généreuses, il faut que nous trouvions des moyens pour que les étudiants les moins favorisés socialement ne soient pas pénalisés. Jusqu'à maintenant, aucun étudiant ne s'est vu refuser l'accès d'une formation pour des raisons financières. Et nous développons les dispositifs nécessaires pour que cela n'arrive jamais. Mais le problème n'est pas seulement financier. Notre rôle à nous, grandes écoles, consiste à faire en sorte que des étudiants brillants ne s'autocensurent pas pour des raisons financières certes, mais également sociales, culturelles et sociologiques. Tous ces aspects doivent être pris en compte car ils créent des barrières et nuisent à la diversité. Un dispositif comme BRIO (Fais un bond pour la réussite par l'initiative et l'ouverture) lancé en 2006 par Audencia et Centrale Nantes et rejoint en 2009 par d'autres écoles nantaises (dans le cadre des Cordées de la réussite) permet de replacer le débat dans sa globalité : il s'agit d'encourager et de donner les moyens à des lycéens de milieu modeste d'entreprendre des études supérieures et de se projeter vers un avenir auquel ne les prédestinait pas leur environnement social, économique, culturel et sociologique.



© Maxime Dufour

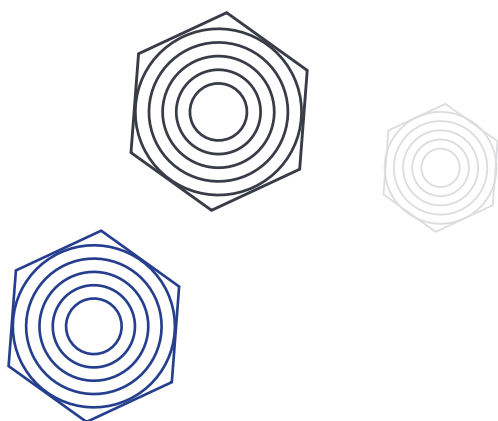
Loïck Roche

Directeur Général de Grenoble École de Management,
Président du Chapitre des écoles de management
de la CGE

.....

**« Les Grandes Écoles doivent contribuer
au progrès de la société »**

.....



Le financement des études est-il un sujet prioritaire pour les écoles de commerce ?

Si longtemps les écoles ont pu compter sur les leviers de croissance que sont les frais de scolarité, le nombre d'étudiants, le nombre de programmes ; si longtemps la plupart des écoles ont pu compter sur l'appui des tutelles (CCI, collectivités, etc.), ce monde est révolu.

1. De nouvelles sources de financements doivent être trouvées (formation continue, fondations, international, nouvelles formes d'enseignements, chaires de recherche, etc.) ;
2. Dans le même temps, les écoles doivent apprendre à se développer sans accroître les frais de scolarité. Mieux, elles doivent dégager des ressources pour aider les étudiants à financer leurs études.

La capacité des écoles à aider au financement leur permettrait donc de lever plus de fonds ?

La collecte de fonds précède leur distribution. Maintenant, il existe un cercle vertueux. Une école qui peut aider les étudiants à financer leurs études, parce qu'elle est responsable socialement, peut accroître sa visibilité. Afficher des valeurs est intéressant. Les vivre est plus intéressant. Sans rien abandonner de leur mission, les écoles doivent rendre réels et concrets auprès de leurs parties prenantes, au premier rang desquels les étudiants, leurs engagements sociaux et sociétaux.

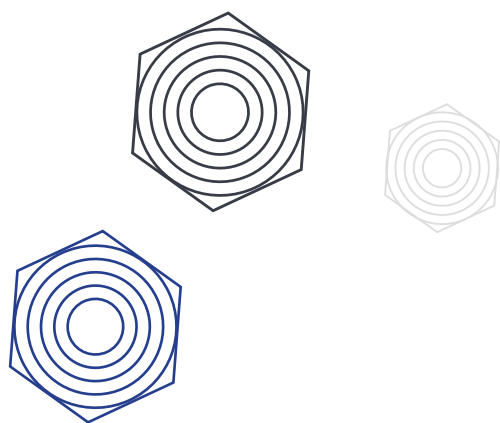
Quels sont les autres chantiers ?

À côté des chantiers classiques et techniques : prise en compte de la mondialisation de l'enseignement et de la recherche, de la révolution numérique, etc., les écoles doivent vivre avec leur environnement. Répondre présentes sur des sujets aussi fondamentaux que l'ouverture sociale, l'ouverture à la diversité, la capacité à participer aux débats de société. Répondre aussi présentes aux appels de la République. Porter et partager avec les étudiants ses valeurs : des valeurs d'ouverture, de bienveillance, d'engagement et de courage.

Vous parlez également d'une responsabilité des Grandes Ecoles à l'égard de la société. Qu'est-ce que cela signifie ?

Longtemps les écoles ont considéré les étudiants comme leurs clients. Elles ont évolué et compris que le client était l'entreprise. Un client à qui elles fournissent des compétences (des étudiants par la voie de la formation initiale, des professionnels par la voie de la formation continue et des travaux de recherche). Aujourd'hui, elles doivent comprendre que le client final, c'est la société. Leur ambition la plus haute doit être de contribuer au progrès de la société. Aussi les Grandes Écoles ont-elles le devoir d'évoluer de business schools à schools for business for society.





Jean-Michel Blanquer
Directeur Général de l'Essec Business School

.....

« L'apprentissage demande un véritable investissement en termes d'énergie et d'équipes »

.....

Au-delà des dispositifs destinés à faciliter le financement des études, l'Essec est connue pour avoir été pionnière dans la mise en place de l'apprentissage. « Nous sommes les premiers à avoir introduit l'apprentissage il y a plus de 20 ans dans l'enseignement supérieur. La vision initiale était à la fois sociale et pédagogique, il s'agissait de développer un mécanisme d'appui au financement des études et de proposer une pédagogie innovante qui permette une professionnalisation progressive. Aujourd'hui, ce dispositif est regardé avec beaucoup d'intérêt à l'étranger », rappelle Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'Essec.

30 % des étudiants du PGE en apprentissage

Ce dispositif permet la prise en charge intégrale des frais de scolarité par l'employeur qui verse en outre un salaire à l'étudiant. Ce dernier acquiert dans ce cadre une expérience professionnelle de longue durée facilitant l'insertion dans le monde du travail. « Environ 600 étudiants de l'Essec sont aujourd'hui apprentis, notamment à partir de la deuxième année du Programme grande école et dès la troisième année du BBA. En tout ce sont environ 30 % de nos étudiants de la Grande École et 40 % des étudiants en bachelor qui poursuivent leurs cursus en alternance », indique Jean-Michel Blanquer.

L'Essec peut compter sur la bienveillance de la région Île-de-France

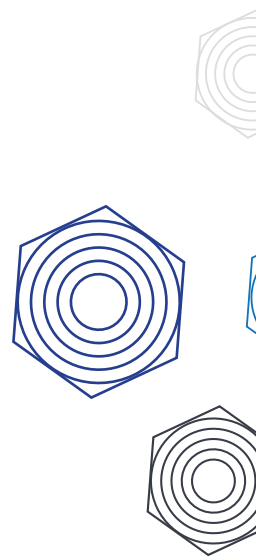
La mise en place et la pérennisation du système d'apprentissage demande « un véritable investissement notamment en termes d'énergie et d'équipes. » Mais l'école peut compter sur le réseau des entreprises partenaires qui « financent le modèle », d'autant qu'avec la réforme

de la taxe d'apprentissage, la répartition des budgets a évolué : « les recettes provenant de la taxe d'apprentissage se répartissent différemment entre le quota et le barème » évoque le directeur général. L'école bénéficie également depuis 1993 du soutien de la région Île-de-France pour la détermination du nombre de places ouvertes en apprentissage. « Nous négocions actuellement avec la région le renouvellement de la Convention quinquennale du CFA CCIV-Essec et en particulier le nombre de places qui seront ouvertes en apprentissage », précise-t-il.

« L'apprentissage doit désormais être pris en compte par les classements comme mesure sociale au même titre que les bourses »

« L'apprentissage est régulièrement occulté dans les classements, qui ne prennent pas en compte la dimension sociale du dispositif. C'est regrettable » analyse Jean-Michel Blanquer. « L'apprentissage est ouvert à tous les étudiants sans distinction sociale, ce n'est pas une bourse d'étude. Mais le dispositif bénéficie pourtant à de nombreux étudiants qui auraient été boursiers s'ils n'avaient pas été apprentis. Il nous semble essentiel que les classements aient une vision plus large afin d'intégrer ces dispositifs qui articulent bénéfice social et plus-value pédagogique. »

Au-delà de l'objectif financier, les plateformes de crowdfunding dédiées au financement d'études mettent l'accent sur le fait que les inscrits ont l'opportunité de se constituer un premier réseau professionnel.





LES BUSINESS SCHOOLS ET L'OUVERTURE SOCIALE



Les frais de scolarité augmentent

Ils sont passés en moyenne de 28 355 € à 31 532 €, soit une augmentation de 11,2 % depuis 2013 (source Parisien Etudiant).

Pourquoi ? Deux raisons majeures : la diminution des subventions accordées par les collectivités publiques et l'augmentation des budgets visant à attirer des professeurs et chercheurs réputés.

La démocratisation des voies d'accès

Du fait de la multiplication des voies d'admissions, les Grandes Écoles sont davantage confrontées aux étudiants boursiers. En effet, près de 40 % de leurs étudiants sont issus des "admissions parallèles", dont des BTS et des DUT (13,5 %), ou des licences universitaires (18 %).

Le défi d'un quota de boursiers

L'idée du "quota" avait fait polémique après la publication en 2010 d'un baromètre de l'ouverture sociale des Grandes Écoles de la CGE et des déclarations de Nicolas Sarkozy en 2011. Depuis, les écoles de commerce se sont plus largement ouvertes aux boursiers qui représentent 25 % dans leurs effectifs (contre 31 % pour les écoles d'ingénieurs).

Le nombre d'étudiants boursiers en progression

La proportion d'étudiants exonérés et boursiers dans le total des effectifs du Programme grande école (PGE) progresse de 20 à 24 % entre 2013-2014 et 2014-2015, mais varie fortement selon les écoles (étude Parisien Etudiant).



Toutes les écoles aident, mais pas à la même intensité

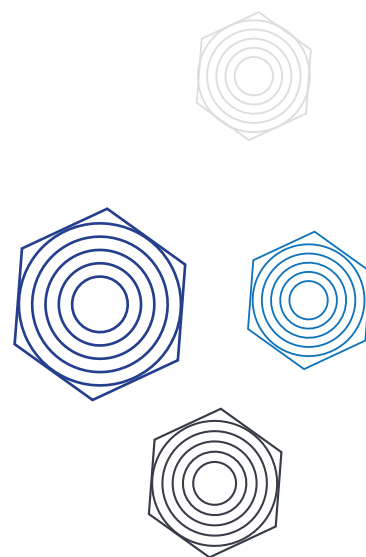
La Conférence des grandes écoles recense 15 % d'écoles consacrant plus de 500 000 € par an à l'aide au financement des étudiants aux origines modestes et 40 % d'entre elles allouent entre 100 000 € et 500 000 €. La quasi-totalité des établissements a mis en place des aides complémentaires aux dispositifs publics.

Quelle part d'étudiants aidés au sein des grandes écoles ?

Presque un quart des étudiants sont soit exonérés (partiellement ou totalement), soit bénéficiaires d'une bourse interne (étude Parisien Etudiant).

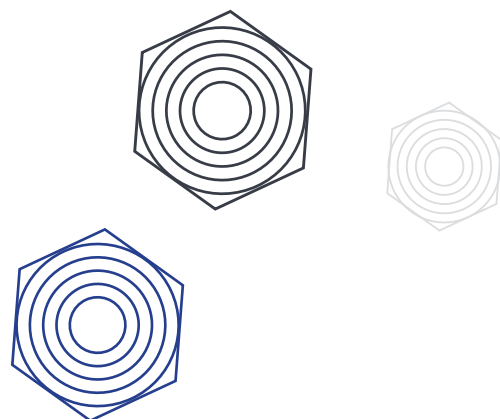
Les droits de scolarité remboursés après 11 mois de salaire

Compte tenu d'un salaire annuel brut moyen d'embauche déclaré de 38 231 €, l'investissement que représentent les droits de scolarité est remboursé en moyenne par 11 mois de salaire.





LES 3 PRINCIPAUX ENJEUX DE L'AIDE AU FINANCEMENT



L'attractivité

Les étudiants et leurs parents regardent de près les programmes pédagogiques, le taux d'embauche à la sortie ou encore les salaires. Un élément déterminant du choix reste le prix des études. Alors, pour être attractives et convaincre leurs cibles, les écoles se livrent une concurrence intense et développent des politiques de bourse agressives, notamment à travers les bourses d'excellence.

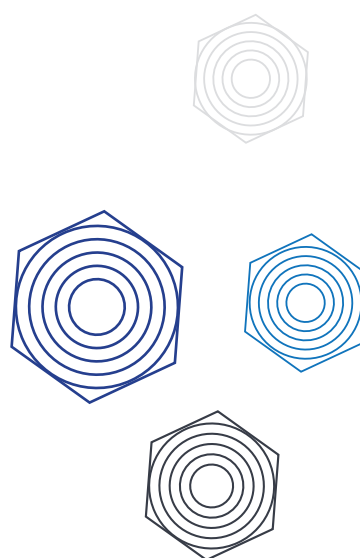
L'image auprès des entreprises

L'avenir du financement des écoles de commerce passe par les entreprises. Celles-ci recherchent de plus en plus des profils différents, mais aussi issus de la diversité. La capacité des écoles à répondre à cette demande renforcera les liens entre les deux entités et débloquera davantage de dons de la part du monde professionnel.



La diversité

Perçues comme élitistes, les écoles de commerce sont souvent critiquées comme reproduisant les déterminismes sociaux. Élargir les aides au financement des études constitue un engagement social et prouve qu'elles luttent contre le plafond de verre et l'autocensure de certains étudiants. Cette intelligence à répondre aux enjeux sociétaux représente un atout considérable en matière de collecte de fonds.





DES SYSTÈMES INNOVANTS ET ALTERNATIFS, HORS DE NOS FRONTIÈRES

Avant de s'intéresser aux dispositifs publics et aux systèmes internes aux écoles de commerce, petit tour d'horizon d'approches innovantes autour du financement des études. Confrontés à une véritable crise autour de la dette étudiante, les États-Unis se montrent redoutablement créatifs.



Faire payer l'employeur

Aux États-Unis, les diplômes online peuvent être pris en charge financièrement (totalement ou en partie) par une entreprise qui emploie un travailleur-étudiant. À noter qu'il n'y a ensuite aucune obligation de rester au sein de l'entreprise après l'obtention du diplôme. Particulièrement populaires, ces dispositifs incitent des jeunes à devenir serveurs ou vendeurs pour financer leurs programmes d'études. Des groupes comme Starbucks, McDonald's, Gap... se sont ainsi engagés sur ce type de dispositifs.



HOLBERTON
— school() —

Une scolarité gratuite jusqu'au premier salaire

À San Francisco, une école d'ingénieurs en informatique, Holberton School, propose à ses étudiants de ne rien payer pendant leur scolarité mais les engage à lui reverser 17 % de leur salaire pendant trois ans après leur sortie. Ce système est potentiellement risqué pour l'établissement qui doit absolument veiller à ce que leurs étudiants trouvent un emploi et aux meilleures conditions possibles.

Financer ses cours à la carte...

... et même à l'unité. Aux États-Unis, des institutions proposent des cours spécialisés payables à l'unité. Une pure solution de flexibilité qui permet aux étudiants de continuer à travailler tout en choisissant les enseignements dont ils estiment avoir réellement besoin. Lancée en 2011, General Assembly fait partie de ces institutions qui ont mis en place un tel dispositif.



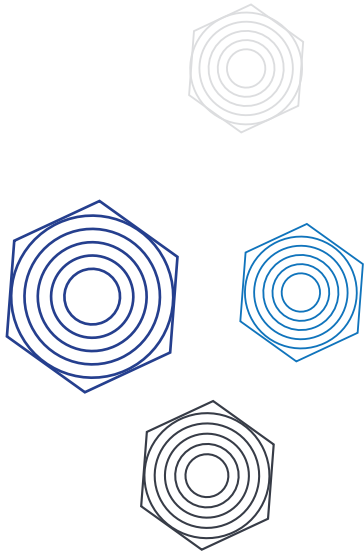
**GENERAL
ASSEMBLY**



Vendre les données de son enfant ?

En Australie, la société DataChild propose un service inédit : collecter (avec l'accord des parents, bien entendu) les données personnelles des enfants, de leur naissance jusqu'à leur 18^e anniversaire, en échange de 50 000 dollars australiens (34 135 €) destinés à financer leurs études supérieures, le moment venu.





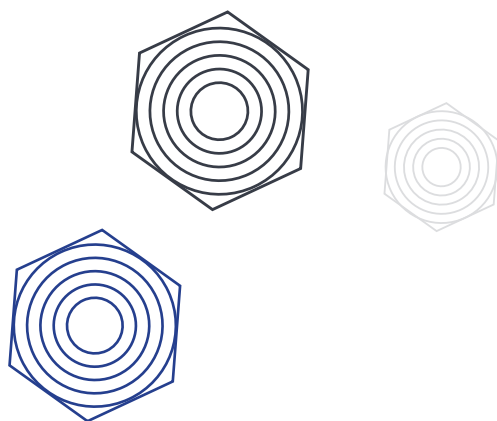
LES DISPOSITIFS

PARTIE 1



LES DISPOSITIFS PUBLICS

En fonction de critères sociaux et/ou scolaires, certains jeunes peuvent bénéficier d'aides financières de l'État. Pour cela, il faut remplir le DSE (dossier social étudiant) sur le portail de la vie étudiante à partir du 15 janvier pour l'année suivante. Le suivi du dossier est assuré par le Crous de l'académie dont dépend l'étudiant.



Les bourses sur critères sociaux

Accordées aux étudiants issus des milieux les plus modestes en fonction des ressources et des charges des parents et du tuteur légal, de l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études et du diplôme visé.

Fonds national d'aide d'urgence du Crous (FNAU)

Aide spécifique pour les étudiants en grande difficulté qui ne peuvent bénéficier d'une bourse. Elle est attribuée ponctuellement ou annuellement.

Les bourses au mérite

Ce complément financier est réservé aux élèves déjà bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux et qui ont obtenu une mention Très bien au baccalauréat.

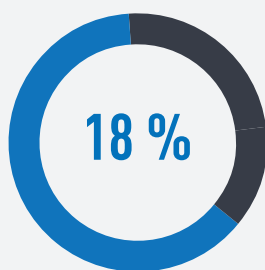
Les bourses liées à la mobilité

Les allocations Erasmus : à ceux qui font une partie de leurs études (de 3 mois à 1 an) en Europe dans le cadre d'un échange. Aide cumulable avec la bourse sur critères sociaux. En 2015, le budget du programme Erasmus+ atteint 135 millions d'euros, en hausse de 1,2 % par rapport à 2014.

L'aide à la mobilité internationale : attribuée aux bénéficiaires de la bourse sur critères sociaux pour des séjours d'études à l'étranger de 2 à 9 mois consécutifs. D'un montant de 400 € par mois, cette aide est versée par l'établissement qui sélectionne les étudiants.

Les bourses locales

Les conseils régionaux et départementaux peuvent accorder des bourses d'études. Les critères sont fonction de projets spécifiques à ces organismes publics : une discipline particulière ou des stages à l'étranger.

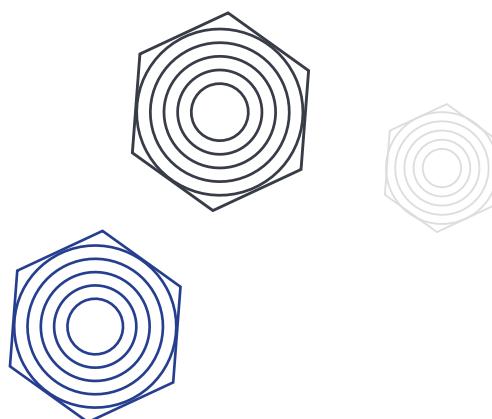


C'est le taux d'étudiants en 1^{re} année du Programme grande école des ESCG qui ont bénéficié d'une bourse d'État.



LE CROWDFUNDING, OUI MAIS...

Certes, on enseigne de plus en plus le crowdfunding dans les écoles de commerce. Et si les étudiants l'utilisaient pour financer leurs études ? En France, les usages sont encore balbutiants, bien que promis à un avenir très intéressant. En tout cas, les plateformes existent.



Comment ça marche ?

Le principe du crowdfunding dédié au financement des études est de permettre à des jeunes de faire appel à des dons de particuliers pour les aider à payer leurs droits de scolarité mais aussi des voyages à l'étranger, des stages, des projets...

Sur la plateforme de crowdfunding, l'objectif est de raconter son histoire et d'indiquer ses besoins, notamment la somme nécessaire à la réalisation du projet. Lorsque la campagne est terminée, l'étudiant récupère l'argent. La plateforme, elle, prélève une commission sur les fonds gagnés.

Au-delà de l'objectif financier, les plateformes de crowdfunding dédiées au financement d'études mettent l'accent sur le fait que les inscrits ont l'opportunité de se constituer un premier réseau professionnel.



3 plateformes de crowdfunding dédiées au financement participatif des études



StudentBackr

Lancée en juillet 2015, cette plateforme s'adresse aux étudiants européens de + de 18 ans qui veulent récolter des fonds en vue de financer leurs études. Tout au long de la campagne, ils peuvent bénéficier d'aides personnalisées et gratuites. Ce site est aujourd'hui actif en France et en Grande-Bretagne.

EdukLab

Créée en 2013, cette plateforme est également destinée aux jeunes souhaitant financer des études supérieures ou un projet qui leur tient à cœur (un voyage d'études, la participation à un concours...). Au total, 387 projets ont été présentés et 131 254 euros récoltés.

Whatifcommunity

Plateforme pour l'instant lancée en mode bêta, Whatifcommunity privilégie les demandes de fonds mutualisées, soit 3 à 6 étudiants qui font partie d'une seule cagnotte. Cette approche vise à maximiser l'efficacité de la campagne de financement.



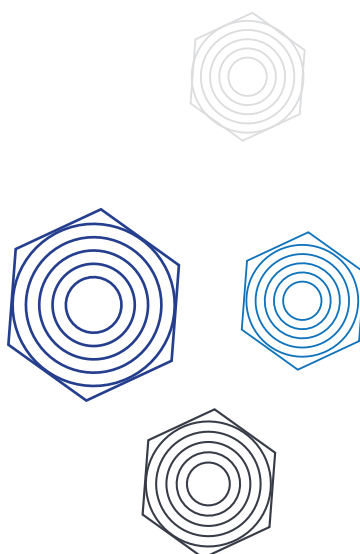
POINT DE VUE...

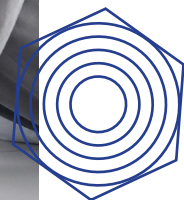


Adrien Aumont
Cofondateur de KissKissBankBank

« Crowdfunding et financement d'études, tout reste à inventer ! »

Le crowdfunding dédié aux études n'est pas mature, personne n'a encore trouvé la bonne formule. Sur notre plateforme Hello Merci, consacrée aux prêts solidaires, nous sommes en train d'étudier la faisabilité d'emprunts solidaires à taux zéro visant justement les étudiants. L'objectif ici est de mobiliser en priorité le don des alumni. De plus, les prêts pouvant être obtenus via notre plateforme seraient davantage destinés à financer les frais de vie des étudiants plutôt que la scolarité.





LES FONDATIONS OU BOURSES INTERNES

En complément des aides publiques ou privées, les écoles de commerce proposent leurs propres systèmes d'aides qui prennent différentes formes ou noms : bourses internes, bourses d'excellence, fondation... Hormis la Fondation HEC et, dans une moindre mesure, celle de l'Essec, les business schools rencontrent des difficultés pour faire tourner ces organismes à plein régime.

QUELLES RESSOURCES ?

Les entreprises

Elles peuvent apporter une contribution financière ou des actions de tutorat. Pour les y inciter, les écoles insistent sur deux points : l'intérêt des entreprises à valoriser leur marque employeur et leur capacité à ajuster leurs besoins en recrutement. Elles soulignent aussi la déduction fiscale accordée aux entreprises dans ce cadre (60 % du montant versé limité à 0,5 % du chiffre d'affaires). L'aptitude à attirer ces dons dépend fortement de la qualité des partenariats développés par l'école avec les entreprises.

Les anciens diplômés, les alumni

La contribution peut être financière ou se concentrer sur des actions de tutorat. Les écoles incitent les alumni sur l'aspect "valorisation du diplôme". Là encore, elles mettent en évidence les possibilités de bénéficier de déductions fiscales (75 % des dons sur l'ISF dans une limite de 50 000 €). Contrairement aux usages dans les pays anglo-saxons, les diplômés français des Grandes Écoles sont peu nombreux à apporter des dons à leurs anciens établissements.

Les critères d'attribution

- **Critères sociaux** : revenus des parents, situation personnelle de l'étudiant...
- **Critères d'excellence** : obtention d'une mention Bien ou Très bien au baccalauréat, résultats aux concours d'entrée...
- **Critères de motivation** : projet d'étude original.

Comment se matérialisent les aides ?

- Réduction des frais de scolarité.
- Participation aux frais de vie.
- Attribution annuelle de prêts d'honneur sans intérêt.
- Attribution annuelle de bourses de mobilité internationale pour les échanges académiques ou les coûts consécutifs à un stage à l'étranger.

Le chiffre

26 M €

Le montant total des bourses internes distribuées par les écoles de commerce progresse de 30 % entre 2013-2014 et 2014-2015.

Au total, elles ont versé près de 26 millions d'euros, soit environ 4 % des droits de scolarité.



POINTS DE VUE...



Isabelle Avignon

Directeur pédagogique à l'IPag Business School

« Coup de pouce pour les étudiants en 1^{re} année »

Chaque année, sur un total de 1 800 étudiants, nous accordons environ 90 bourses à des étudiants. Les montants de ces aides peuvent atteindre jusqu'à 1 500 euros par an. Pour accéder à cette bourse, les étudiants doivent remplir un dossier et fournir différents justificatifs. De plus, nous avons récemment mis en place des frais de scolarité réduits dès la première année pour les étudiants boursiers ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au baccalauréat. Par ailleurs, nous apportons un soutien financier plus actif avec les jeunes en début de scolarité. En effet, en 4^e et 5^e année, ils peuvent réaliser leurs études en alternance et faire financer leurs coûts de scolarité par l'entreprise.

Un partenariat avec la Société générale et le groupe EOVI Languedoc-Mutualité. La bourse du mérite, avec l'ESC Montpellier

Dans le cadre du Programme master grande école, l'ESC Montpellier, en partenariat avec la Société générale et le groupe EOVI Languedoc-Mutualité, accorde à certains de ses étudiants une bourse du mérite d'une valeur unitaire de 2 500 €. Mis en place en 2003, ce dispositif est attribué aux élèves de première année sur l'unique critère du mérite académique, à savoir le classement aux écrits des concours. Chaque année, ce sont deux étudiants issus du concours Prépa et deux autres issus du concours Passerelle 1 qui en bénéficient.



Françoise Marcus

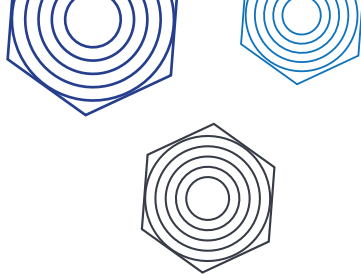
Déléguée générale de la Fondation Audencia

La création de la Fondation Audencia a permis d'anticiper l'inéluctable évolution du business model des Grandes Écoles et marqué une évolution majeure dans la culture de l'école. Aujourd'hui, son impact sur la mise en relation entre le monde étudiant et celui de l'entreprise ne cesse de se développer, dans un souci permanent d'apport mutuel de richesses.

Lancée en 2010, la campagne « Ensemble, conjuguons nos ambitions » s'est articulée autour de deux axes forts, essentiels pour l'école, porteurs de sens pour la société et facteurs d'innovation : l'entrepreneuriat et la RSE. Les résultats ont dépassé nos attentes avec près de 10 millions d'euros collectés. Grâce à ces dons, nous avons financé des chaires d'enseignement et de recherche, contribué au recrutement d'enseignants-chercheurs, doctorants et chargés d'études, développé l'incubateur et favorisé l'ouverture sociale et culturelle par l'allocation de bourses.

Cette première campagne a renforcé la recherche d'impacts de nos projets pour les étudiants, les diplômés, les entreprises et la société. Un indicateur très important pour les donateurs.





© Agence Prisme / Pierre Jayet

Jean-François Fiorina

Directeur adjoint de Grenoble École de management

« Inciter les alumni à contribuer financièrement »

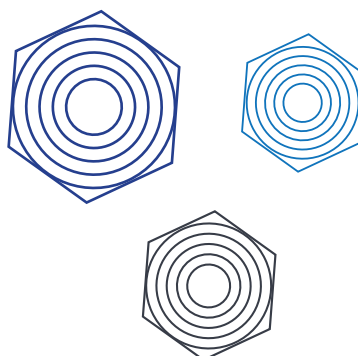
« Parmi les sources de financement de notre Fondation, nous comptons fortement sur les alumni. Si, aux États-Unis, les pratiques de dons de la part des anciens sont courantes, en France les étudiants des Grandes Écoles considèrent qu'ils ont déjà payé et donc ne veulent plus être sollicités. Pour contrecarrer cette mentalité, nous essayons, dès la 1^{re} année, de sensibiliser nos étudiants à nos problématiques de financement. Nous leur expliquons de façon transparente les mécanismes des frais de scolarité. Cette pédagogie est un pari sur l'avenir : lorsque nous les solliciterons plus tard, le réflexe de donner sera certainement plus naturel, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre de leur entreprise. »

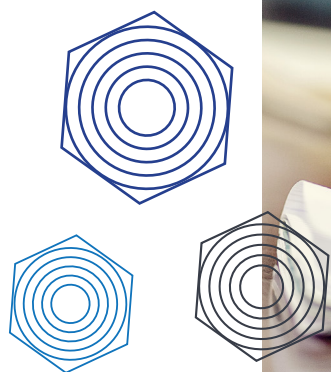
Véronique Imbert

Responsable du pôle Student Affairs d'EM Lyon Business School

« Nos anciens diplômés s'engagent »

« Nos anciens diplômés s'engagent pour aider des étudiants à faire face à certaines difficultés financières. Leurs apports sont variables et certains se montrent particulièrement généreux. Ainsi, Philippe-Loïc Jacob, Président d'Eco-Emballages, sélectionne des étudiants pour les aider à financer leurs études et les accompagne tout au long de leurs parcours. Nous avons aussi cet ancien étudiant indien et Président du groupe Habitat Environnement, Ashley Fernandes, qui réalise une démarche de sponsoring personnel pour aider des étudiants indiens intégrant l'EM Lyon. »





LES FONDATIONS EXTERNES

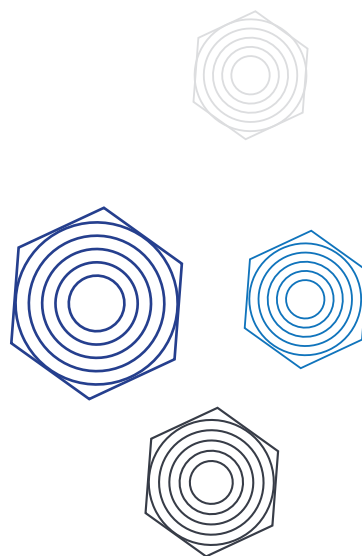
Ces aides proviennent d'entreprises ou de particuliers et dépendent de la Fondation de France. Elles ne concernent pas forcément des études dans les business schools. Ces initiatives restent relativement marginales et nettement moins dynamiques que les fondations internes aux grandes écoles.

Pour lutter contre les difficultés financières

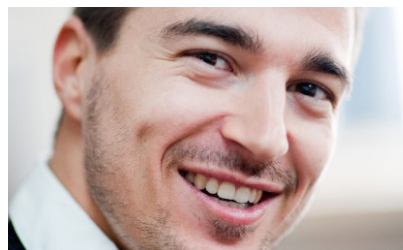
- **La Fondation Jacques Lambert** : bourses attribuées aux étudiants en première année d'école de commerce et versées directement aux établissements, pour le compte des bénéficiaires.
- **La Fondation Giveka** : bourses destinées aux étudiants français ou suisses qui, en raison d'un accident subi ou d'une maladie contractée après avoir obtenu leur baccalauréat, ont des difficultés financières à entamer ou suivre des études supérieures en France ou à l'étranger.
- **La Fondation Marcel Bleustein-Blanchet** : bourses accordées à des étudiants en situation financière difficile, qui ont une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation mais qui ont de graves difficultés pour continuer leur formation.
- **La Fondation DFCG** : bourses permettant l'accès aux métiers de la finance à des étudiants rencontrant des difficultés économiques. La fondation DFCG soutient également la recherche sur les métiers de la finance d'entreprise.
- **La Fondation Etchebès** : bourses attribuées à des étudiants étrangers inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en France.

Pour récompenser le mérite

- **La Fondation Francis Bouygues** : bourses versées en fonction de critères sociaux et de critères d'excellence. Les montants oscillent entre 1 000 € et 10 000 € par an, jusqu'à l'obtention du diplôme supérieur. Des parrainages sont également mis en place.
- **La Fondation Euris** : bourses accordées à des bacheliers issus de lycées relevant de l'éducation prioritaire, titulaires d'une mention Très bien au baccalauréat, et confrontés à des difficultés financières. Les étudiants doivent également être porteurs d'un projet professionnel ambitieux.



AVIS D'EXPERT



Frédéric Bérard

responsable des fondations Enseignement supérieur
et recherche Fondation de France

.....

**« Les fondations externes relèvent
d'initiatives très ponctuelles »**

.....

Les fondations dans le domaine enseignement supérieur/recherche sont relativement nombreuses. Ces dernières années, on constate d'ailleurs une hausse dans les créations de fondations, notamment de la part des écoles et établissements d'enseignement qui recherchent activement de nouvelles ressources financières.

En revanche, les créations de fondations d'entreprise ou de particuliers dédiées au financement des études sont moins fréquentes. Elles relèvent d'initiatives et convictions très personnelles, telles que la Fondation Jacques Lambert ou la Fondation Pierre Ledoux qui, en partenariat avec HEC, soutient des projets humanitaires d'étudiants.



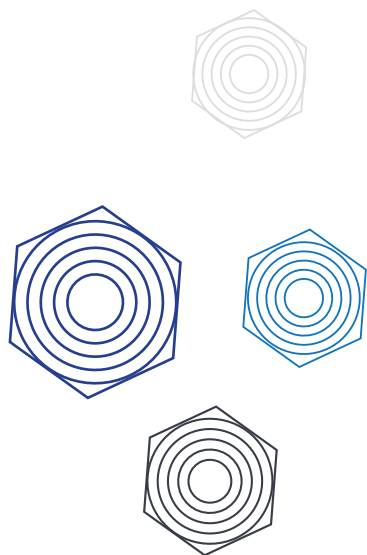




LES DISPOSITIFS D'URGENCE ET DE SOLIDARITÉ

Pourquoi de tels dispositifs ?

Souvent, ce n'est pas la première année qui est difficile à financer, mais bien les suivantes. En effet, certains étudiants ne parviennent pas à prioriser leurs dépenses ou sont mal conseillés. « On peut aussi retrouver la notion d'argent qui brûle les doigts. L'étudiant dispose d'une somme importante d'argent et il n'y est pas habitué », rapporte José Maciel, directeur administratif et financier chez Audencia Group. Ces dispositifs servent aussi à faire face aux accidents de la vie (décès d'un proche, divorce, parent au chômage) qui placent les étudiants dans des situations financières compliquées.



La réponse des business schools

Certains établissements ont mis en place des fonds de solidarité, fonds d'urgence ou caisses de solidarité. Lorsqu'un étudiant rencontre des difficultés, l'école peut ainsi lui accorder des bourses d'études exceptionnelles après examen de son dossier.

La dispense de frais études ou l'échelonnement aménagé et individualisé des paiements représentent également des réponses courantes de la part des établissements.

La solidarité peut aussi s'exprimer en accordant en priorité des jobs rémunérés aux étudiants les plus modestes.



José Maciel

Directeur administratif et financier chez Audencia Group

L'initiative d'Audencia Business School

« Dans l'esprit de notre tradition humaniste, nous avons créé un fonds de solidarité étudiant. Ce fonds est cofinancé à 50 % par les étudiants eux-mêmes à hauteur de 50 € par an pris sur leurs frais de scolarité et abondé à hauteur de 50 % par Audencia Business School. La volonté de notre établissement est d'aller au-delà d'une aide au paiement des frais de scolarité. Ce fonds de prévoyance a pour vocation de venir en aide aux étudiants en difficulté en cas de coup dur ou d'accident de la vie. Il prendra la forme d'un don . »



LES PRÊTS BANCAIRES PARTENAIRES

Certaines écoles négocient avec une banque de leur choix des taux préférentiels pour leurs étudiants ainsi qu'un certain nombre d'avantages (absence de frais de dossiers, remboursement lors de l'entrée dans la vie active...). Ces offres de prêts bancaires sont souvent plus intéressantes pour l'étudiant que ce qu'il obtiendrait dans une négociation directe avec sa banque.

Les écoles servent de caution

Les banques cherchent à capter la clientèle de jeunes et a fortiori celle qui suit des études supérieures. Lorsqu'elles négocient des offres spécifiques, elles partent du principe que ces élèves gagneront bien leur vie et qu'ils n'auront aucune difficulté à rembourser le crédit.

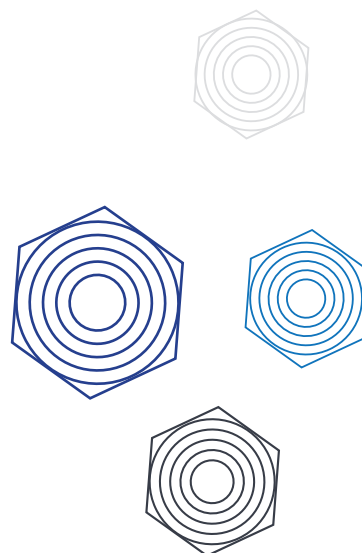


Compétition entre les écoles

Toutes les écoles ne parviennent pas à négocier les mêmes taux ou avantages. Pour preuve, sur son site Internet, LCL propose un moteur de recherche détaillant les partenariats signés avec les différentes écoles. Il apparaît que la somme maximale de l'emprunt et le taux du crédit varient en fonction de l'école. Ces conditions préférentielles s'expliquent par différents critères : le taux d'embauche à la sortie, le salaire moyen à la sortie, la réputation de l'établissement...

Les spécificités du prêt bancaire partenaire

- Des taux d'emprunt préférentiels
- Des différés de remboursement (durées, possibilités de modification...)
- Des franchises de 24 à 26 mois
- Des offres particulières comme des frais de tenue de compte limités ou des retraits sans frais à l'international
- Des tarifs privilégiés dans un réseau de boutiques, cinémas ou agences de voyages



KAP, de Kedge BS, couvre les intérêts d'emprunt

Bien que ressemblant très fortement aux dispositifs mis en place par les autres écoles, Kedge BS a développé un programme d'ouverture sociale baptisé "KAP". Il s'agit d'un système de prêts cautionnés où l'école et l'établissement bancaire se portent chacun caution à hauteur de 50 % sur le montant emprunté à la place de la famille. Ainsi, les intérêts d'emprunt pour l'étudiant deviennent nuls. L'objectif de KAP est de permettre à des étudiants issus de milieux très modestes et « présentant un parcours scolaire excellent et méritant » d'accéder plus facilement aux programmes de Kedge grâce à un prêt bancaire.

Le chiffre

300 000

C'est le nombre d'étudiants français ayant contracté un prêt étudiant.

3 QUESTIONS À.....



Laurent Métral

Président-directeur général du CIC Ouest

.....

« Une véritable bataille pour attirer la clientèle de jeunes étudiants français »

.....

Comment se porte le prêt étudiant ?

Nous sommes dans une tendance haussière depuis environ trois ans. L'augmentation des coûts de scolarité et la généralisation des parcours internationaux obligent davantage de jeunes à trouver des solutions de financement pour leurs études.

Quelle est la stratégie des banques ?

Nous souhaitons développer le prêt étudiant pour entrer en relation avec cette clientèle jeune. Le prêt est un moyen pour démarrer une relation avec eux et les accompagner pendant leurs études qui représentent une étape importante dans leur vie.

À travers cet accompagnement, nous valorisons notre établissement et veillons à packager notre offre avec des services complémentaires : recherche de stage, aide aux formalités (en cas de séjours internationaux) ou encore assurance. Par ailleurs, nous avons mis en place des offres avantageuses d'ouverture de compte pour les bacheliers obtenant une mention.

Les banques se livrent une forte concurrence pour fidéliser cette jeune clientèle, et ce, sur plusieurs fronts : auprès des jeunes, des parents et des écoles.

Comment négociez-vous les prêts ?

Nous procédons à une analyse classique du dossier. Bien sûr, l'élément central tient au cursus et à l'établissement visé : les conditions seront adaptées en fonction du caractère plus ou moins directement opérationnel du diplôme sur le marché du travail.

Lorsque les montants sont importants, nous nous intéressons à la réputation de l'école, aux taux d'embauche et aux salaires moyens à la sortie.



Expertise Un marché de conquête

Christian Kamayou, fondateur de financetsetudes.com, créé en 2012, courtier spécialiste des prêts bancaires pour étudiant

Marché. On estime que 12 % des étudiants empruntent, soit 300 000 étudiants, chaque année. Ce marché est en croissance car l'enseignement privé payant augmente. Cela se traduit par une fréquentation de notre site en hausse : nous avons dépassé les 10 000 demandes cette année contre 6 000 l'an passé.

Concurrence. Il s'agit d'un marché de conquête. La concurrence étant très dure pour dénicher de nouveaux clients, les prêts étudiants constituent un outil pour fidéliser dans la durée de nouveaux actifs. En conséquence, les prix sont tirés vers le bas avec des taux très faibles, jusqu'à moins de 1 % pour des établissements prestigieux.

Accès aux prêts. On prête à l'étudiant mais la garantie parentale est indispensable. Donc, c'est le facteur discriminant principal. Si l'on voulait ouvrir le système, cela passerait nécessairement par un dispositif de cautionnement accessible à tous. Par ailleurs, les banques sont intéressées par les flux de revenus futurs. Les projections en matière de rémunérations sont à cet égard essentielles. C'est d'ailleurs cela qui explique les variations sur les taux. En gros, si l'on sort d'une "très" Grande École, le taux sera très faible.

financetsetudes.com 



© D.R.

Ira Weiss

dean de Poole College of Management, NC State University

« Aujourd'hui, la dette étudiante est beaucoup trop importante aux États-Unis »

Le Wall Street journal vient de publier un article intéressant sur les risques de crise liés aux prêts étudiants. Quelle est votre analyse ?

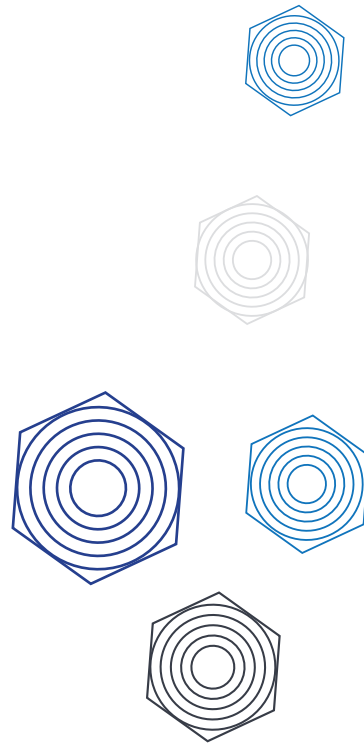
Nous sommes effectivement très préoccupés par la bulle des prêts étudiants qui peut exploser à tout moment. Il y a aujourd'hui une dette étudiante beaucoup trop importante. Un étudiant doit en moyenne plus de 30 000 dollars à sa banque. Certains diplômés doivent plus de 100 000 dollars et parfois beaucoup plus. La masse des prêts étudiants est supérieure aux encours des cartes de crédits aux États-Unis. Une crise comme celle des subprimes peut survenir. Notre économie doit absolument rester forte. Le pire c'est que notre système bancaire marque à vie les personnes qui n'ont pas remboursé leurs prêts étudiants. Ce qui n'est pas le cas pour des prêts plus classiques pour les particuliers ou les dettes contractées dans le cadre d'une entreprise.

Quelle est la réaction de vos institutions face à ce danger ?

Nous subissons des pressions pour maintenir des frais de scolarité relativement bas. Un des candidats démocrates à la primaire a même proposé de réduire à zéro les frais de scolarité des établissements publics. Ce qui est bien entendu impossible.

Les business schools US devront-elles financer un plus grand nombre de scolarités à l'avenir ?

Notre business school accueille 2 500 étudiants en bachelor. Parmi eux 100 ne payent pas et 100 autres financent 50 % de leur scolarité. Cela ira en augmentant je pense car le gouvernement fédéral nous pousse dans cette voie et nous aidera probablement. L'État nous a déjà délégué l'instruction des dossiers de demande d'aides. Les entreprises, quant à elles, ne financent pas directement les étudiants mais soutiennent volontiers des universités qui les accompagnent, surtout ceux qui ont des capacités. Ce sont donc des aides indirectes via notre fondation.



ZOOM Made in USA

1 069 milliards d'euros, c'est le montant total de la dette étudiante aux États-Unis. En moyenne, les étudiants de la promotion 2015 commenceront leur vie active avec une dette de 35 000 dollars. Cette situation, préoccupante au point de s'immiscer dans les débats des primaires, s'explique en grande partie par des frais de scolarité et des coûts de la vie sur les campus très élevés. Dans ce contexte, les jeunes sont pratiquement obligés de souscrire à un emprunt. En France, on est encore loin d'un tel schéma : les coûts de scolarité sont moins élevés et les banques font preuve de beaucoup de sollicitude lorsqu'elles accordent des prêts.



LES JOBS ÉTUDIANTS

Pour aider les étudiants qui en ont le plus besoin mais aussi ceux qui ne pourraient pas prétendre à des bourses sur critères sociaux, de nombreuses solutions existent pour travailler tout en suivant ses études. Décryptage.





Les Junior-Entreprises

Implantées au sein d'un établissement, les Junior-Entreprises fonctionnent comme des petites entreprises. Leur vocation ? Permettre aux étudiants de mettre en pratique les enseignements théoriques qu'ils reçoivent. Ils travaillent sur des projets concrets pour le compte d'entreprises et sont rémunérés pour cela. La première motivation est de développer une expérience professionnelle, mais le revenu complémentaire dégagé peut devenir très intéressant. Selon la CNJE, le revenu moyen d'un membre d'une junior-entreprise tourne autour de 300 euros par mois.

Quand les écoles proposent des aménagements

Chez Novancia Business School, un dispositif cumul emploi/études est proposé aux étudiants de 1^{re} année. Ces derniers signent un CDD ou CDI de 20-25 heures maximum par semaine pour la période de septembre à mai, tandis que les cours vont se dérouler uniquement le matin pendant 4 heures, leur laissant l'après-midi libre pour l'activité professionnelle. L'ISC Paris retient à peu près le même fonctionnement. En 1^{re} année, les cours sont donnés le matin, en 2^e année, c'est l'après-midi. Ceux qui le souhaitent peuvent avoir une activité professionnelle pendant leur temps libre.

Des écoles-employeurs

Pour aider leurs étudiants les plus modestes, les écoles de commerce, généralement via le BDE, leur accordent en priorité la possibilité de réaliser des petits jobs tels que des permanences en bibliothèque, l'accueil d'étudiants pendant les oraux, l'accueil d'invités lors de conférences, la gestion de la salle informatique...

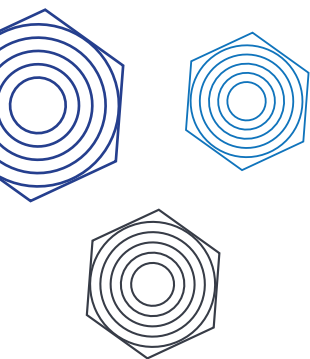
FOCUS

Un dispositif à la frontière de l'alternance entre EMLYON Business School et Adecco



Le Groupe Adecco et EMLYON Business School ont mis en place un dispositif baptisé "l'École dans l'entreprise". Les étudiants signent un CDI intérimaire avec le Groupe Adecco, qui se charge de les placer dans des entreprises partenaires. Pendant deux ans, les étudiants alternent quatre semaines en entreprise et une semaine à EMLYON Business School.

Ils perçoivent 100 % du Smic pendant les périodes en entreprise et 80 % du Smic quand ils sont sur le campus. Par ailleurs, la moitié des frais de scolarité sont pris en charge. L'objectif ici est autant de permettre aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle significative que de trouver des leviers de financement pour faciliter l'accès aux études supérieures.



LE CHOIX DE L'ALTERNANCE

Le deuxième mode de financement de la scolarité : l'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Ces dispositifs, qui alternent périodes de cours et périodes en entreprise, se développent au sein des écoles de commerce. Les étudiants gagnent sur tous les tableaux : une scolarité financée, un complément de revenus et une solide expérience professionnelle.

Les avantages de l'alternance pour les étudiants

- **Pas de frais d'inscription.** Les apprentis n'ont pas à déboursier les frais d'inscription à l'établissement, la formation étant financée par la région et l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) dont dépend l'employeur.
- **Le versement d'un salaire.** Son montant varie selon les secteurs, les postes occupés et la négociation de l'alternant. Il peut aller de 597,58 € à 1 136,86 € selon l'âge et la durée du contrat.
- **Les atouts du salariat.** L'alternant relève du régime général de la Sécurité sociale et n'a donc pas à souscrire à une mutuelle étudiante. Il peut aussi bénéficier de primes, du 13^e mois ou de tickets-restaurant.
- **De meilleures perspectives d'intégration professionnelle.** Non seulement il peut intégrer l'entreprise dans laquelle il a réalisé son alternance mais son profil est également très recherché par les entreprises qui valorisent les premières expériences professionnelles.

État des lieux des pratiques

Alors que 77 % des écoles de management de la Conférence des grandes écoles proposent de l'alternance, toutes ne sont pas engagées au même niveau. La mise en place de ce mode d'apprentissage se heurte à certaines exigences des entreprises. Pour accéder à une formation en alternance, l'étudiant doit déjà maîtriser certaines connaissances fondamentales. Parfois il lui est aussi demandé d'avoir une expérience professionnelle, sans quoi les entreprises ne se montrent pas intéressées. Clairement, le taux de placement des étudiants en alternance augmente en fonction du niveau d'études.



Boursier et apprenti

Par Anne Zuccarelli,

Edhec, Associate Dean, Corporate Development & Careers

« Dans les Grandes Écoles, par exemple, les filières en apprentissage connaissent un très fort développement, permettant non seulement de répondre à la demande de proximité avec l'entreprise de la part des étudiants, mais aussi d'offrir à ces jeunes talents de financer leurs études et de ne pas renoncer ainsi à leur rêve après avoir réussi un parcours très sélectif. L'apprentissage est bien un fabuleux outil pour favoriser la diversité dans les Grandes Écoles. L'apprentissage joue à plein son rôle d'ascenseur social et permet à des jeunes talents de ne pas limiter leur ambition pour des raisons de ressources. À l'Edhec, depuis 10 ans, date du lancement de la filière Apprentissage Européen, le nombre de boursiers a augmenté pour atteindre plus de 30% dans cette filière. »

L'abondement, une initiative de l'ESC Montpellier

Dans le cadre de son programme Master grande école, l'ESC Montpellier encourage ses étudiants à étudier en alternance. Mais faire ce choix ne met pas à l'abri des difficultés financières. Alors, l'établissement a mis en place un système de bourses d'études de 1 000 € pour les alternants, attribuées sur critères sociaux et versées mensuellement. Ce dispositif prend le nom de "Bourse App'titude". Les montants ont été calculés en prenant en compte les deux critères que sont le logement et le transport.



« Une longueur d'avance »

« L'alternance est un choix que je recommande vivement aux étudiants qui en ont la possibilité. Elle offre de nombreux avantages. J'ai suivi ma dernière année d'études en tant que chef de projet sur le développement des activités Boutique, Restauration et Services chez Total. C'était pour l'entreprise une forte contribution au financement de mes études (paiement de l'année en cours et versement d'un salaire), mais cela m'a apporté plus encore.

C'est d'abord une expérience professionnelle de longue durée. J'ai pu travailler sur des projets de grande envergure, plus importants que lors d'un stage de 6 mois. Après la période d'adaptation au poste, les managers sont moins réticents à nous impliquer dans des missions responsabilisantes avec plus d'autonomie. L'alternance, c'est ensuite la meilleure façon de mettre en application toute la théorie

apprise en cours. Il est très enrichissant de mettre en relation les situations vécues en entreprise avec des concepts managériaux enseignés à l'école. Cela nous donne aussi la possibilité de comparer nos expériences entre alternants. C'est alors l'occasion de connaître les entreprises autrement que par des salons ou l'image que renvoient leurs sites corporate.

Affiner son orientation

Baigner dans le milieu de l'entreprise avant même d'entrer sur le marché du travail m'a également permis d'affiner mes choix d'orientation et d'acquérir une expérience professionnelle très appréciée des recruteurs. Lors de ma recherche d'emploi, j'ai eu le sentiment d'avoir une longueur d'avance sur les autres diplômés. J'avoue que l'alternance n'est pas de tout repos. Le rythme à tenir est très intense. Il faut acquérir les mêmes

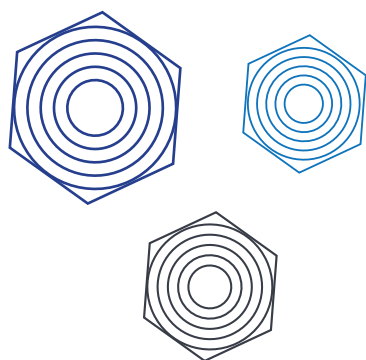


Camille Scribe

25 ans, diplômée du PGE de Grenoble école de Management, chef de projet dans la communication

connaissances qu'un étudiant en parcours classique sur un temps réduit. Les semaines à l'école sont loin d'être des vacances, comme ont tendance à le penser les managers... Elles sont au contraire très chargées – cours, TD et travaux de groupes. Et lorsque l'on revient en entreprise, il faut rattraper le retard pris pendant la semaine d'absence et assurer le rendu des devoirs et le mémoire de fin d'études en parallèle. Ce n'est plus tout à fait la vie d'étudiante et déjà presque la vie professionnelle ! »





CE QU'ILS EN PENSENT...

PARTIE 2



Alain Trannoy

Économiste et directeur d'études à l'EHESS

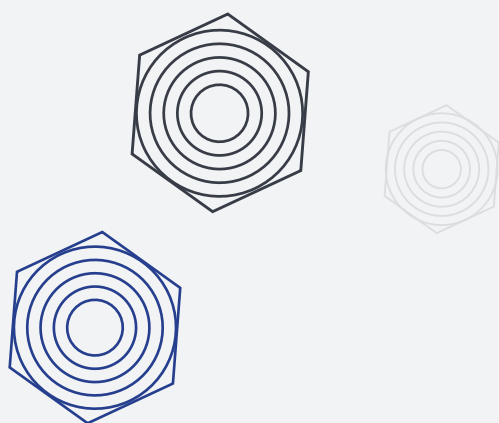
« La redevance universitaire, pour étudier tranquillement »

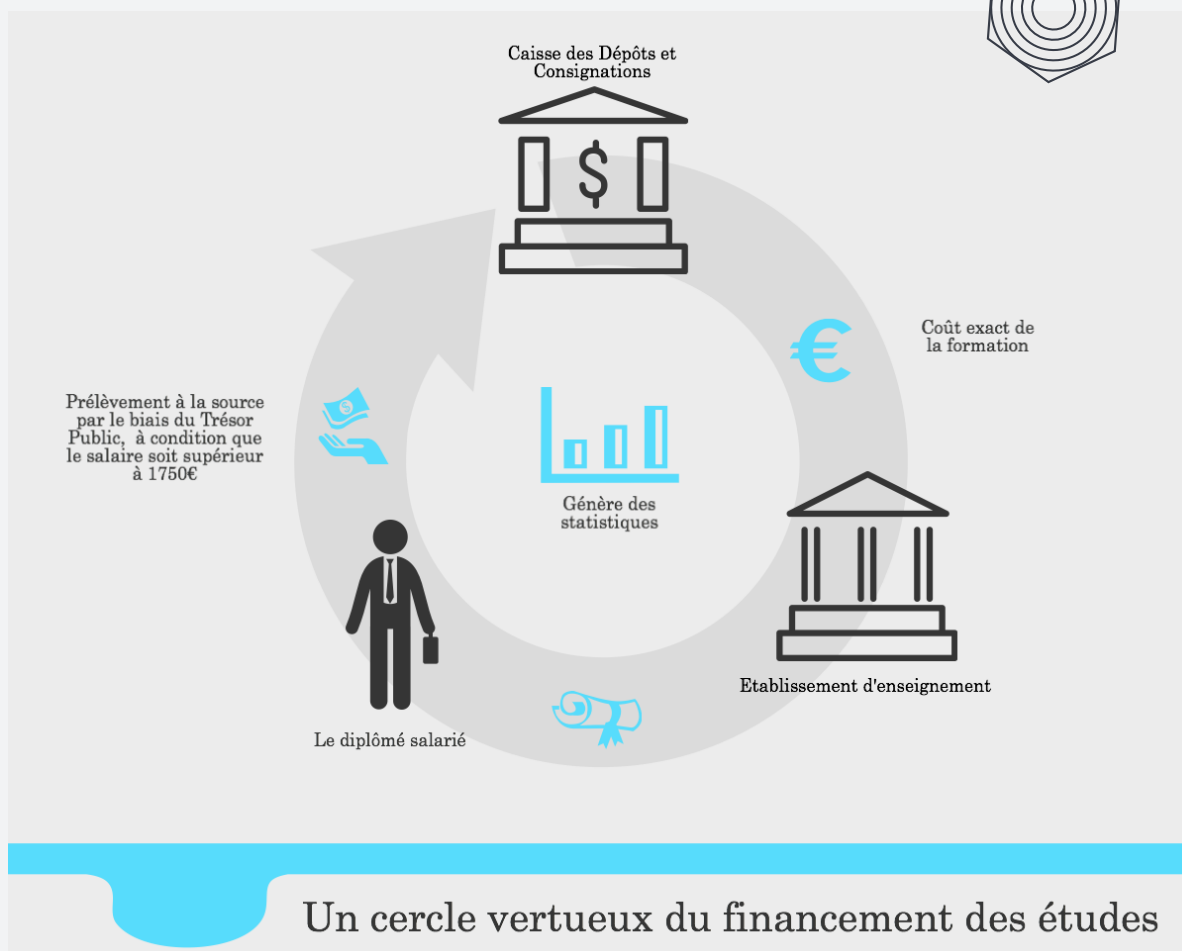
Imaginez un système d'enseignement supérieur où les étudiants remboursent leurs frais d'inscription une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme et surtout un emploi avec des revenus stables ? Un système où l'établissement a la garantie de voir les frais d'inscription versés par un organisme d'État, à un niveau ajusté sur le coût des études ? C'est le dispositif que propose Alain Trannoy, économiste et directeur d'études à l'EHESS, basé sur le principe de la redevance. En son centre : la Caisse des dépôts et consignations. « Elle avance l'argent nécessaire aux étudiants, au moment où ils n'en gagnent pas, pour le paiement des droits d'inscription. Puis elle obtient le remboursement de la somme en différé, lorsque le diplômé gagne un revenu mensuel au moins supérieur au revenu médian de 1 750 €, en prélevant directement à la source par le biais du Trésor public », explique-t-il.

L'économiste y voit plusieurs avantages : « C'est un système plus juste socialement car il est supporté par les contribuables, comme aujourd'hui, mais sur le principe "je paye ce que j'ai consommé". Il est aussi plus efficace économiquement car les étudiants sont pleinement assurés contre un retournement de conjoncture les empêchant momentanément de rembourser leurs prêts étudiants, ce qui n'est pas le cas avec des prêts bancaires classiques. Les établissements peuvent ajuster leur droit d'inscription en fonction de ce que coûte réellement la formation. » Alain Trannoy ne voit pas ainsi d'inconvénient à ce que les établissements augmentent leurs frais d'inscription et cite un pourcentage de 20 % à 30 % du coût de leur formation comme un ordre de grandeur possible et en tout cas, il considère qu'il serait déraisonnable de dépasser 50 % car les effets externes liés à l'enseignement supérieur sont importants. Le bénéfice social de faire des études supérieures dépasse très largement le bénéfice privé.

S'il a élaboré ce dispositif de "redevance universitaire" en pensant d'abord à l'enseignement supérieur public, il juge qu'il peut aussi très bien s'appliquer aux écoles privées telles que les écoles de commerce : « du moment que la formation est reconnue par l'État, un établissement pourrait demander à passer par le système de redevance pour 20 à 30 % du coût de la formation. »

Pour lui, le système offre un dernier avantage, celui de générer des statistiques intéressantes, « par exemple sur le taux d'insertion des étudiants et leur niveau de salaire, en fonction de leur établissement ou filière, avec beaucoup de fiabilité car basé sur les informations fiscales. » Des chiffres qui pourraient impacter la recherche de qualité et d'efficacité des formations. En économie, on nomme cela un cercle vertueux.







Bernard Ramanantsoa
Ancien directeur général de HEC

« L'entrée dans une Grande École est une question sociétale »

Bibliographie



Extrait.

La formation des dirigeants et des créateurs d'entreprise est un pari sur l'avenir ; l'excellence des institutions qui la délivrent, une priorité stratégique. Investir dans l'éducation, l'enseignement supérieur et mettre en place des politiques incitatives dans le domaine de la recherche pour donner une chance à la France de rester compétitive, demeurent ainsi la mission la plus fondamentale de ces prochaines années. De nouveaux dirigeants conscients des réalités économiques actuelles doivent être formés pour prendre la direction de notre pays et en assurer une gestion performante et responsable. Dans cette optique, les écoles de business et plus globalement l'enseignement supérieur doivent être le premier bataillon français dans la bagarre pour notre compétitivité.

Quel regard portez-vous sur les dispositifs d'aides financières que les écoles de commerce proposent aux étudiants les plus en difficulté ?

Tout d'abord, la bonne nouvelle, c'est qu'au moment où les élèves sont reçus dans une Grande École, aucun ne renonce pour des raisons financières. Cela signifie que, depuis toujours, nous avons trouvé des solutions pour accompagner les étudiants talentueux en difficulté financière.

Cependant, dans leur ensemble, les écoles ont encore l'image d'être trop onéreuses, ce qui peut engendrer un phénomène d'autocensure bien en amont des études supérieures, c'est-à-dire dès le lycée. Ces élèves et leur famille excluent d'emblée la possibilité d'entrer dans une Grande École. Cette image est d'autant plus tenace que les personnes chargées de l'orientation des lycéens renforcent parfois cet a priori.

Comment faire évoluer cette vision ?

De grands efforts ont été faits. Les écoles proposent toutes des dispositifs de bourses dédiés aux étudiants en difficulté. À HEC, la Fondation propose la gratuité de la scolarité aux boursiers d'État, mais aussi des bourses, des prêts à taux zéro, etc. D'autres actions, comme la campagne "Grande École : pourquoi pas moi ?" lancée par l'Essec pour toucher un public défavorisé, jouent aussi un rôle d'ouverture et de diversité. Il faut savoir que tout cela a des limites, notamment financières.

Quels moyens les écoles peuvent-elles développer pour aller plus loin dans leur politique sociale ?

Trois leviers se dégagent. Tout d'abord, les écoles peuvent augmenter leurs frais de scolarité et consacrer une partie de cette hausse aux bourses. Ensuite, elles peuvent développer leur politique de fundraising et dédier des fonds aux bourses. Les donateurs, entreprises et particuliers, sont particulièrement sensibles aux politiques d'aides aux étudiants en difficulté notamment au travers de bourses. Enfin, l'État devrait également subventionner les écoles, en proposant par exemple des fonds dédiés aux bourses. Il est facile de dire aux écoles de management qu'elles doivent intégrer davantage de boursiers, sans pour autant accompagner ces écoles avec des dispositifs concrets.





Laurent Batsch

Président de l'Université Paris-Dauphine

« Diversifier notre public étudiant tout en maintenant un réel niveau d'exigence »

Le chiffre

4 000 €

C'est le montant de la bourse accordée sur critères sociaux aux étudiants de L3 qui effectuent une mobilité internationale. Financée par la Fondation Dauphine, elle a concerné 34 étudiants en 2015. Elle s'ajoute à la bourse de la région Ile-de-France.



Méritocratie. À l'Université Paris Dauphine, nous portons le double souci de diversifier notre public étudiant tout en maintenant un réel niveau d'exigence. Ce n'est ni plus ni moins que l'application du principe de méritocratie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nos droits d'inscription sont progressifs en fonction des revenus et que les étudiants boursiers en sont exemptés. Pour nous, l'enjeu est avant tout culturel et social, afin de lever les barrières de l'autocensure, et ce, dès le lycée. C'est le sens du programme Égalité des chances, labellisé Cordées de la réussite, que nous avons lancé en 2009 en partenariat avec 25 lycées des académies de Créteil et Versailles. Les enseignants de ces établissements regroupent les "têtes de classe" pour maximiser leurs chances d'être admis à Paris-Dauphine ou dans une autre filière de leur choix. Les candidats ne passent pas de concours spécifique, ils n'ont pas de places réservées, ils doivent être aussi bons que les autres. Et cela fonctionne : en 2015, sur une promotion de 650 étudiants, nous avons admis 61 candidats provenant de ces lycées et 49 d'entre eux ont effectivement intégré notre établissement.

Tutorat. Ces étudiants bénéficient ensuite, lors de leur première année de licence, d'un tutorat avec un professeur référent et d'un double parrainage par un étudiant et un alumni. Nous savons qu'ils réussissent aussi bien que les autres. Si ce dispositif concerne à l'heure actuelle plus de 7 % d'étudiants, nous visons les 10 % d'ici deux ou trois ans. Quant à ceux qui ont préféré aller ailleurs que chez nous, c'est très bien, cela veut dire que nous les avons aidés à élargir leur choix.

Le parcours Talents. Dans la même perspective, nous avons lancé en 2014 le parcours Talents, une licence aménagée pour les sportifs et artistes de haut niveau et les jeunes entrepreneurs. Il s'agit de très bons étudiants, talentueux, à qui nous donnons la possibilité de faire leurs L1 et L2 en trois ans et de consacrer ainsi une partie de leur temps à cette activité dans laquelle ils excellent par ailleurs.

Des bourses de vie étudiante. Cette volonté d'ouverture sociale résulte d'un important travail pour faire évoluer les formations, les adapter aux profils de nos étudiants, sans jamais faire de concession sur le niveau d'exigence. Et les entreprises nous suivent sur ce terrain, en devenant mécènes, en ouvrant leurs portes, en permettant à leurs collaborateurs de donner du temps, en accueillant des étudiants en apprentissage (plus de 1 400 de niveau master en 2015)... Parce qu'elles savent que leur développement économique passe par une politique de diversité. Elles y trouvent leur intérêt et c'est tant mieux ! Peut-être cela les poussera-t-il un jour à aller un peu plus loin, en finançant des bourses de vie étudiante, car l'autonomie a un coût pour les jeunes. À défaut d'avoir les ressources suffisantes pour fournir cette aide, les établissements d'enseignement supérieur peuvent s'en faire les défenseurs.



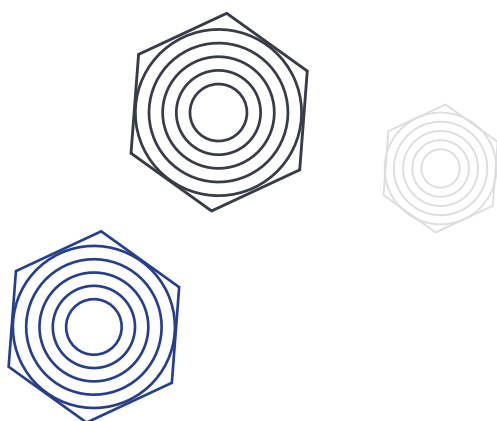
Claire Bergery-Noel

Directrice de cabinet chez Edhec Business School

.....

« Nous voulons doubler nos aides d'ici à 2020 »

.....



Quelle place accordez-vous aux aides financières accordées à vos étudiants ?

Nous considérons que chaque étudiant méritant doit avoir accès à l'Edhec. Alors, depuis trois ans, nous accélérons notre politique de bourses. Nous avons choisi de développer les aides aux étudiants (10 % de notre budget total, aujourd'hui) proportionnellement à l'évolution des frais de scolarité. Et nous avons l'ambition de doubler notre effort d'ici à 2020 et de passer de 8 M€ à 16 M€, grâce au développement des dons.

Comment financez-vous ces aides ?

95 % des aides est supporté par l'école et 5 % par des dons (entreprises et anciens en nom propre). Nous avons des entreprises comme le Crédit Mutuel qui nous attribuent un montant significatif.

Pour plus de cohérence, toutes les aides en fonds libres de nos entreprises partenaires sont injectées dans notre dispositif d'accompagnement afin de ne pas démultiplier les critères et d'avoir une politique globale cohérente.

Pouvez-vous détailler le mécanisme de bourses que vous proposez ?

Nous avons des aides en amont de la scolarité ou en cours de scolarité. Les premières sont dédiées au programme BBA et attribuées en fonction de la note au bac et de la moyenne au concours. Ces bourses peuvent couvrir jusqu'à 50 % des frais de scolarité.

Pour les bourses en cours de scolarité, une commission se réunit trois fois par an pour définir le montant des aides, les règles d'affectation et choisir les bénéficiaires. Ces bourses peuvent être supportées par l'école, des partenariats ou du fundraising.

Quels sont les critères d'attribution ?

Ce sont des critères sociaux basés sur le quotient familial auxquels nous ajoutons des critères académiques. En moyenne, les montants varient de 2 000 à 3 600 € par an et par étudiant. L'Edhec compte 20 % d'étudiants boursiers, mais nous aidons également des étudiants internationaux qui ne relèvent pas du régime français de bourses.

Un étudiant peut-il être entièrement exempté de frais de scolarité ?

Nous préférons aider davantage d'étudiants que de proposer des exonérations globales. Pour ceux qui sont dans des situations très difficiles, les aides peuvent couvrir 75 % des frais de scolarité et nous les accompagnons pour financer les 25 % restant grâce à nos partenaires. Nous proposons ainsi des prêts d'honneur à taux zéro, des césures rémunérées, des prêts bancaires sans caution à taux bonifié, des étalements de paiement de scolarité, etc.

Comment est composée votre commission ?

Elle est présidée par le directeur de la vie étudiante. Ensuite, il y a quatre représentants étudiants, les directeurs des programmes concernés et plusieurs directeurs de l'Edhec – directrice financière, du fundraising, des alumni et des programmes. Les entreprises sont représentées par la direction du fundraising.



Denis Guibard

Directeur de Télécom École de Management

« Un large panel d'aides répond à des situations les plus variées »



Les huit dispositifs proposés par TEM

- **Bourses sur critères sociaux**
325 étudiants boursiers du PGE – 2,70 M€ de budget
- **Bourses cas spécifiques**
8 étudiants PGE - 52,7 K€
- **Fonds social étudiants**
8 étudiants PGE - 5,2 K€
- **Aide au financement de la scolarité ou aux frais de vie**
5 étudiants bachelor - 9,3K€
- **Aide à la mobilité internationale IDF**
7 étudiants PGE et bachelor - 8 K€
- **Aide à la mobilité internationale TEM**
17 étudiants PGE et bachelor - 18 K€
- **Bourses Erasmus échange**
17 étudiants bachelor et 69 PGE – 62,3 K€
- **Bourses Erasmus stage**
3 étudiants de bachelor et 10 PGE - 15 K€

Télécom École de Management (TEM) est une école publique qui déploie un ensemble de mesures pour aider les étudiants de son Programme grande école, mais aussi de son Bachelor et de son MBA. « Sur un total de plus de 1 200 étudiants inscrits dans ces trois programmes, plus de 30 % bénéficient d'une aide de l'école, sous une des différentes formes possibles », indique Denis Guibard, directeur de TEM. « À ces aides de l'école, s'ajoutent les financements Erasmus (pour les stages ou les échanges académiques) et quelques bourses, en nombre très restreint, de la région IDF pour les mobilités internationales. »

13 % de son budget dédiés aux aides

L'école consacre plus de 13 % de son budget à ces aides. « L'essentiel de ces sommes est attribué aux étudiants boursiers du PGE qui, outre leur bourse sur critères sociaux définis selon les modalités du Crous, sont aussi intégralement exonérés des droits et frais de scolarité » précise le directeur. Au sein de TEM, 55 % des étudiants de première année sont boursiers et donc exonérés de droits. Ce taux baisse en 2^e et 3^e année puisque nombre d'entre eux poursuivent en apprentissage, ce qui les dispense également de frais de scolarité.

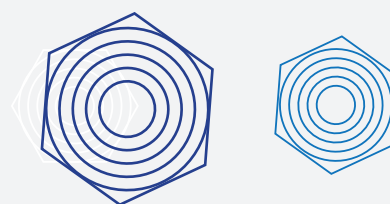
PGE : 325 étudiants boursiers

Pour obtenir ces aides, les étudiants doivent répondre à des critères sociaux, soit selon les critères du Crous, soit sur enquête sociale effectuée par une assistante sociale. Des commissions internes à l'école et composées notamment d'une assistante sociale, de responsables de la scolarité chargés des bourses et d'un représentant du programme, se réunissent pour attribuer les bourses et aides.

Les lauréats de "l'Institut de l'Engagement" exonérés de droits et frais de scolarité

L'école souhaite développer deux actions fortes : « à partir de septembre 2016, cinq lauréats de l'Institut de l'Engagement, sélectionnés parmi dix candidats présentés par cet institut, dans le cadre d'une convention, intégreront le PGE ou le bachelor avec exonération totale de droits de scolarité » indique Denis Guibard.

TEM souhaite par ailleurs soutenir davantage la mobilité internationale, en sollicitant un financement par les dons des diplômés, au travers de la fondation Telecom.





Jean-Christophe Hauguel
Directeur général adjoint de l'EM Normandie

.....

**« Nous voulons de la diversité
et des parcours différents,
à nous de proposer les dispositifs
qui le permettent »**

.....

Création d'une fondation pour 2018

L'EM Normandie réfléchit à la création d'une fondation. « Nous travaillons sur ce projet, notamment pour permettre à des mécènes de financer des bourses d'excellence, pour aider des étudiants méritants à payer leurs études. Ce projet devrait voir le jour d'ici à deux ans », précise Jean-Christophe Hauguel.

Pourquoi la diversité est un enjeu important à l'EM Normandie ?

Même si nous sommes une école avec des frais de scolarité relativement élevés, il ne faut pas que cela soit une barrière totale à l'entrée. Avec nos 3 000 étudiants, nous ne souhaitons pas nous adresser uniquement aux CSP++. Au contraire, nous voulons de la diversité et des parcours différents. À nous de proposer les dispositifs qui le permettent.

Vous accordez une importance particulière à l'alternance, pourquoi ?

Les deux dernières années du Programme grande école peuvent se faire en alternance, cela concerne environ 15 % des étudiants. Nous souhaitons le développer, pour parvenir à 20 % d'ici deux à trois ans. Nous proposerons également l'alternance sur le bachelor à partir de l'année prochaine. C'est un moyen privilégié de financer ses études et de percevoir un salaire. D'autre part, nous avons depuis 2007 un fonds d'aide, doté de 80 000 € par an, qui alloue des sommes à des étudiants méritants, sérieux et assidus, ayant des accidents de vie au cours de leur cursus. Financé par l'école, ce fonds finance un dégrèvement de frais de scolarité, de 500 € à 3 000 €. Une commission se réunit deux fois par an pour les attribuer. 30 à 40 étudiants en bénéficient chaque année.

Nous travaillons enfin avec des banques partenaires, pour proposer aux étudiants des conditions préférentielles. Ces partenariats permettent de plus à quelques méritants de contracter des prêts sans caution.

Existe-t-il des facilités pour les étudiants qui souhaitent cumuler petit job et études ?

Tout à fait, nous aménageons le temps d'études pour que les étudiants puissent avoir des jobs à côté de leur cursus. Sur le campus de Caen, les cours sont regroupés sur une demi-journée, le matin ou l'après-midi, ce qui permet aux étudiants de travailler à mi-temps. L'EM Normandie dispose aussi d'associations étudiantes (l'une au Havre, l'autre à Caen) qui proposent des jobs, en lien avec le territoire. Ils sont offerts en priorité à ceux qui ont des difficultés à boucler le financement de leurs études.

Remarquez-vous une hausse des demandes pour ces aides ?

Oui, car avec ces mécanismes d'accompagnement financier, des étudiants, qui n'imaginaient pas pouvoir intégrer une grande école, se lancent. C'est alors perçu comme un investissement. L'augmentation de la part de marché globale des Grandes Écoles par rapport aux universités se fait sur des étudiants qui ont des moyens plutôt faibles. Notre travail est ensuite de garantir la professionnalisation à la suite de nos cursus.





© Agence Prisme / Pierre Jayet

Jean-François Fiorina

Directeur adjoint de Grenoble École de Management (GEM)

« Je milite pour que l'État délivre des chèques familles »



Un nouveau statut, l'EESC, pour augmenter les ressources de l'école

« Nous sommes en train de préparer le passage au statut d'établissement d'enseignement supérieur consulaire qui nous permettra de mieux contractualiser avec les entreprises. Car, avec ce statut, elles peuvent investir dans l'école ce qui nous apportera davantage de ressources que nous pourrons en partie utiliser dans des dispositifs d'aides aux étudiants. »

Le chiffre

+ de 500 000 €

C'est le montant des aides qui représente 1,25 % du budget du Programme grande école de GEM.



Quand on parle de dispositif d'aides aux étudiants, il faut considérer deux éléments. Tout d'abord, l'éducation a un prix. Il existe un coût de revient par étudiant qui tourne autour de 14 000 euros dans toutes les filières, que ce soit dans les Grandes Écoles ou les universités. Ensuite, et c'est la question posée aujourd'hui, il faut se demander qui va financer. Pour les universités, le coût est indolore car c'est l'État qui paie, en revanche les écoles doivent trouver leurs propres financements. Les frais de scolarité représentent environ 50 % des ressources propres aux écoles, l'autre moitié vient de ressources variées : ventes des prestations, réponses à des appels d'offres, taxe d'apprentissage, etc.

30 % de boursiers

Pour les étudiants et les familles, financer une école de management, c'est un investissement très important. À GEM, nous avons un principe : que tous les étudiants puissent avoir accès à la scolarité dans de bonnes conditions et nous proposons plusieurs dispositifs, des exonérations de frais de scolarité ou leur échelonnement, des accords avec des banques, l'apprentissage... Les aides représentent plus de 500 000 €, soit 1,25 % du budget du PGE de GEM.

Nous accueillons 30 % d'étudiants boursiers Crous. Parmi eux, entre 150 et 170 sont exemptés partiellement de frais de scolarité. Par ailleurs, 45 % des étudiants d'une promotion passe par l'alternance ce qui leur permet non seulement de ne pas payer de frais de scolarité et en plus d'être rémunérés pendant leur formation.

Il faut bien avoir conscience qu'il y a un retour sur investissement quand on intègre une école de management. À l'issue de sa formation, l'étudiant a un accès privilégié au marché du travail et pourra avoir des revenus très convenables qui lui permettront de rembourser l'école et de se lancer de plain-pied dans la vie.

Chèques familles

Le financement de l'enseignement supérieur français est un véritable chantier et le débat est ouvert. L'éducation a un coût qui va augmenter dans les années à venir. GEM est l'une des écoles qui a les frais de scolarité les moins élevés et nous faisons le maximum pour qu'ils n'augmentent pas, mais c'est difficile dans une conjoncture où les écoles perdent des subventions... Alors nous travaillons sur l'opportunité de créer une fondation.

Enfin, je milite pour que l'État délivre des chèques familles qui pourront être utilisés pour financer leurs études soit à l'université soit dans un établissement visé par l'État.





Gilles Benoin

Directeur administratif et financier de Toulouse Business School

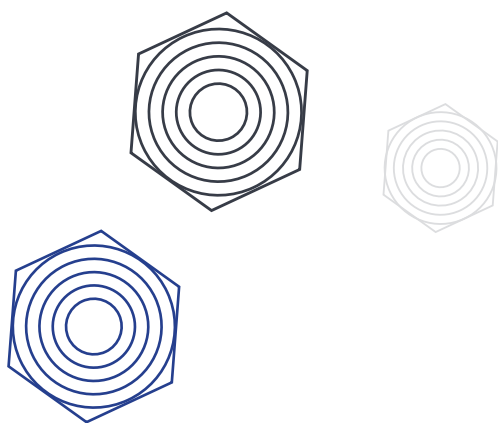
.....

« À nous d'être inventifs pour trouver des solutions »

.....

Comment gérez-vous les impayés ?

Le taux d'impayés est aujourd'hui inférieur à 1 %. Dans le principe, nous refusons les impayés, car on ne peut pas faire de traitement "à la tête du client". De plus, nous estimons que l'étudiant, une fois entré dans nos programmes, se doit de payer ses frais d'inscription. La quasi-totalité du budget de l'école provient des familles, nous sommes très peu subventionnés et notre modèle économique, repose donc sur cet "effort client". Nous étudions cependant toutes les situations avec la plus grande attention et bienveillance. J'ai déjà été amené à gérer des situations compliquées, en recevant à titre personnel les familles. La meilleure solution est souvent l'étalement de la dette, selon le rythme de remboursement que celles-ci peuvent supporter.



Quelle est la philosophie de Toulouse Business School (TBS) pour s'ouvrir au plus grand nombre ?

Notre objectif est de favoriser au maximum un parcours d'excellence pour les jeunes, y compris pour ceux issus de milieux défavorisés et qui ne bénéficient pas de façon "naturelle" des conditions matérielles pour suivre nos programmes. Nous voulons justement encourager ces entrées. De plus en plus de jeunes vivent dans des conditions compliquées, nous l'observons de façon accrue lors de chaque rentrée. À nous d'être inventifs pour trouver des solutions avec ces jeunes et leurs familles.

Quelles sont les principales aides offertes ?

Le principal dispositif est celui de la Fondation TBS, adossée à l'école, qui collecte des fonds et délivre des bourses sociales. Nous avons attribué 450 bourses depuis 2008, pour un montant cumulé de plus d'1 M€. Le processus de sélection est transparent : il combine, sur une grille, critères sociaux et mérite académique. La bourse moyenne est de 2 500 € par an pour le Programme grande école et de 2 000 € pour le bachelor. Sachant que notre Programme grande école coûte environ 11 000 € l'année (environ 7 000 € pour le bachelor), cela finance une part non négligeable de la scolarité.

Nous disposons également d'un CFA, dispositif pédagogique spécifique fondé sur l'alternance, créé en 2003, qui permet notamment aux étudiants du Programme grande école de bifurquer en deuxième année en contrat d'apprentissage. Environ 75 étudiants font ce choix chaque année, soit environ 10 % de la promotion totale du PGE. Dans ce processus, TBS aide les étudiants à entrer en contact avec des entreprises, via notre direction du développement, des partenariats et du service aux entreprises. Les étudiants apprentis bénéficient par ailleurs d'un tutorat tout au long de leur cursus.

Existe-t-il d'autres dispositifs ?

En effet, nous orientons également nos étudiants depuis plusieurs années vers des prêts sans caution via nos partenaires, BNP Paribas et la Banque Populaire... De plus, il existe un service de l'association des diplômés TBS Alumni, Easyjob, qui met des entreprises en relation avec des étudiants cherchant des activités rémunérées. L'école, via la CCI, alloue chaque année un budget à TBS Alumni et donc indirectement, à Easyjob.

Travaillez-vous sur d'autres idées ?

Nous testons la mise en place d'un prêt à taux zéro, qui permettrait à l'étudiant, sous réserve de critères fixés en amont, de réaliser son cursus et de ne commencer à le payer qu'à la fin de ses études. Cela fonctionnerait comme un paiement différé des frais de scolarité. C'est un dispositif répandu dans l'enseignement supérieur anglo-saxon. Cela ne poserait pas de problème en termes de trésorerie à l'école, à conditionner de plafonner le dispositif.



Barbara de Colombe
Déléguée générale de la Fondation HEC

« Relancer l'ascenseur social, un engagement pour HEC »

Prêts à taux zéro sans caution

HEC, en partenariat avec la Bred, propose des prêts bancaires à taux zéro sans caution, afin de permettre aux élèves qui en ont besoin de financer leurs études. « Ce dispositif existe depuis un an et demi et fonctionne très bien », ajoute Barbara de Colombe.

Le programme d'aides de HEC a été accéléré en 2007. À l'époque, le Programme grande école comptait 7 % de boursiers. Aujourd'hui, nous en sommes entre 15 et 20 % et nous maintenons ce budget annuel de 3,80 M€. C'est un choix fort. Relancer l'ascenseur social est un engagement pour HEC et une responsabilité majeure pour les grandes écoles de façon générale.

Notre mission est de donner accès à tous les talents, pour rétablir la méritocratie. Pour ce faire, tous les boursiers du Programme grande école, à partir de l'échelon 2, reçoivent une aide de la part de l'école qui couvre l'intégralité des frais de scolarité. Les critères sont simples : il faut être boursier et en faire la demande sur dossier. En 2015, cela concernait 208 élèves. HEC couvre également une partie des frais de scolarité des boursiers à partir de l'échelon 0, mais aussi des étudiants qui se retrouvent juste au-dessus du seuil des bourses, afin d'élargir ces aides. Sur le Programme grande école, ces aides de HEC représentent un budget de 1,50 M€ par an. C'est 54 % de notre enveloppe globale.

Ces aides sont intégralement financées par la Fondation HEC, qui n'existe que par les donateurs qui la font vivre. Notre budget annuel est de 8 M€ et 45 % de celui-ci sont consacrés aux différentes aides.

Le campus aux 85 nationalités

Nous soutenons également les étudiants étrangers, au mérite, afin de promouvoir la diversité culturelle. 75 élèves de MBA et 159 étudiants de master ont ainsi reçu une bourse en 2015. Plusieurs critères sont pris en compte : le besoin financier de l'élève, sa motivation à rejoindre le programme et son profil. 85 nationalités sont représentées sur le campus de HEC.

Autre programme soutenu : le doctorat. Nos doctorants engagent des études longues, nous finançons donc l'intégralité de leurs frais de scolarité. L'année dernière, HEC en comptait 66. Cela représente 700 000 € par an.

Parce que nous croyons à l'ascenseur social, nous travaillons également en amont, avec des lycées et des classes préparatoires, via des programmes de tutorat et de bourse, afin d'aider des élèves méritants à accéder aux études supérieures et à augmenter leurs chances de réussite aux concours. En 2015, la Fondation a ainsi offert des aides financières à 115 élèves boursiers de 15 classes préparatoires. Tous ces soutiens représentent 4 % de l'enveloppe globale des aides de HEC, soit plus de 150 000 €. Mais tout cela est essentiel pour aider à lever un peu d'autocensure de ces élèves. »





© Maxime Dufour

Alice Guilhon

Directrice générale de Skema

.....

« Épargner les familles en faisant payer les étudiants étrangers »

.....

Quelles sont vos approches pour aider les étudiants à financer leurs études au sein de Skema ? (bourses, petits jobs, prêts...)

Les bourses financées par Skema s'élèvent à plus d'un million d'euros par an. Notre dispositif est très complet : bourse au mérite de l'école, implications et réussites sportives de haut niveau, fonds de développement Skema pour l'égalité des chances. À cela s'ajoutent les bourses d'excellence de l'association Skema Alumni ou encore des financements proposés par des entreprises partenaires comme Microsoft avec sa bourse "Unlimited Potential Grant" qui couvre les frais de scolarité. Au-delà des bourses, il y a bien entendu l'apprentissage. Enfin, nous avons des dispositifs d'aide au financement des études : stages rémunérés, missions de consulting via les associations d'étudiants. Les missions et stages rapportent en moyenne 17 600 € par an à chacun des étudiants de notre PGE, selon une étude interne : c'est donc loin d'être anecdotique. Enfin, nos étudiants bénéficient d'un crédit à taux réduit (moins de 1 %) sans cautionnement parental.

Comment parvenez-vous à faire financer le local par l'extérieur ?

Le modèle de Skema permet d'épargner les familles françaises et de faire financer sa croissance par les étudiants étrangers. À l'heure où l'accès aux fonds publics et aux aides diverses se réduit, les établissements ont plusieurs choix : augmenter les frais de scolarité, faire financer les scolarités par les bourses et le fundraising, une approche très difficile en France, car la notion de "giveback" n'est pas ancrée dans la mentalité des anciens. À la création de Skema, tous les étudiants payaient les mêmes frais de scolarité quel que soit le campus. Aujourd'hui, nos programmes sont reconnus par les autorités locales des pays étrangers où nous sommes implantés, ce qui nous laisse une marge en matière de fixation des droits de scolarité. Aux USA, nous pouvons ainsi augmenter les "fees" de nos programmes puisque les étudiants obtiennent un diplôme américain à Skema.

Quel est le seuil en termes de CA ou de pourcentage d'étudiants à aider dans une business school ?

Tout dépend des nationalités et de la diversité des étudiants accueillis dans l'établissement. Plus vous avez d'étudiants étrangers et plus vous avez d'implantations différentes, plus vous aurez de systèmes variés. Aux USA, par exemple, traditionnellement les étudiants attendent des bourses au mérite. Le pourcentage d'étudiants boursiers est assez élevé. En France, il y a toujours cette barre psychologique des 20 %, 30 % mais cela dépend des établissements. Enfin, il est évident que les fondations doivent s'emparer du dossier. Ce n'est pas vraiment un pourcentage définitif qu'il faut viser mais davantage une compétitivité au niveau international et les établissements ont besoin de donner beaucoup de bourses pour attirer les meilleurs.





Isabelle Laurent-Collin

Directrice du Programme grande école de Sup de Co La Rochelle

« Soutenir les étudiants qui subissent un accident de vie »

Le chiffre

15 % des promotions d'étudiants ont un job à côté de leurs études

L'association étudiante, La Rochelle Action, propose des jobs étudiants. « Cette association, ainsi que la Junior Entreprise, sont totalement gérées par les étudiants et autofinancées par leurs activités. Nous leur offrons simplement les locaux », précise Isabelle Laurent-Collin.

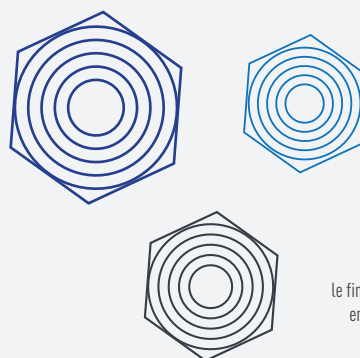
Mais l'école propose aussi des jobs, via un système de tutorat depuis la rentrée 2009. Ce sont des étudiants, à partir de la 2^e année, qui proposent à ceux qui sont en 1^{re} année de cours. « Ils sont rémunérés par l'école au Smic horaire, souvent par petits groupes. Ce système est très apprécié des étudiants en difficulté financière » souligne Isabelle Laurent-Collin.

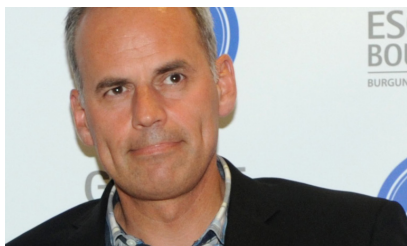
Pour soutenir les étudiants qui rencontrent une difficulté personnelle lors de leur cursus, Sup de Co La Rochelle a prévu une série d'aides. « Nous avons créé une commission de solidarité en 2002, pour les étudiants qui rencontrent un problème dans leur vie personnelle et dont le plan de financement devient caduc. Par exemple, s'ils font face à des dépenses exceptionnelles ou n'ont plus de ressources pour financer leur cursus », explique Isabelle Laurent-Collin, directrice du Programme grande école. Les aides ne sont allouées qu'à « des étudiants que nous connaissons déjà, qui ont réalisé un parcours sans difficulté, avec un comportement qui correspond aux valeurs de l'école. »

Sup de Co La Rochelle prévoit deux possibilités.

Tout d'abord une bourse de solidarité, financée par des entreprises partenaires et la CCI La Rochelle, abondée à hauteur de 100 000 € par an. Une cinquantaine d'étudiants de l'école en bénéficient chaque année, pour un montant moyen de 2 000 € chacun. « Ces sommes sont redistribuées sous forme de déduction des frais de scolarité. Malheureusement, les étudiants rencontrent régulièrement des situations vite compliquées, surtout lorsqu'ils sont loin de leurs familles », ajoute Isabelle Laurent-Collin.

Ensuite, un prêt cautionné, en partenariat avec une banque. « Nous nous portons caution sur la moitié du montant du prêt. Les étudiants sont souvent inquiets lorsqu'ils doivent se rapprocher d'une banque, cet accord leur permet donc d'être accueillis plus cordialement. Et c'est essentiel dans des situations compliquées. » Et la directrice du Programme grande école évoque l'exemple d'un étudiant dont l'appartement a brûlé, il s'est donc retrouvé face à des frais très importants. Nous avons donc pris la décision de le soutenir via la bourse de solidarité et le prêt cautionné. « Ces cas sont heureusement rares : seulement 10 % des étudiants cumule ces deux aides. « Notre logique, c'est d'accompagner les étudiants qui connaissent un accident de vie. Ainsi, nous avons mis en place un système diversifié qui répond à des situations complexes. Et nous sommes très sollicités. Notre autre valeur ajoutée est d'être en permanence dans la transmission de ce qui existe, au plan local, national et européen et d'accompagner l'ensemble de nos étudiants dans la définition de leur projet, grâce à des arbitrages intelligents », conclut Isabelle Laurent-Collin.





Gilles Mesnard
Secrétaire général ESC DIJON

.....

« Nous devons tout faire pour éviter qu'un étudiant abandonne pour des raisons financières »

.....

Quelles sont les caractéristiques des bourses ?

Nous avons une fondation dont le rôle est d'aider aux financements de nos élèves en difficulté. Nous proposons des bourses de solidarité aux étudiants en difficulté qui voient leur première année d'études exemptée de frais de scolarité. En deuxième année, la bourse n'en finance plus que 50 % pour les inciter à s'orienter vers l'apprentissage.

Des demi-bourses sont par ailleurs réservées aux élèves en difficulté n'ayant pas obtenu la bourse de solidarité. La commission détermine à quelle hauteur nous prenons en charge les frais de scolarité de ces étudiants. Chaque année, ce sont 30 dossiers qui sont traités dans ce dispositif.

Sur quels critères attribuez-vous des bourses ?

Des commissions qui rassemblent des personnalités extérieures se réunissent pour évaluer dans le détail chaque cas individuel afin d'aider les étudiants le plus en difficulté. Les bourses sont attribuées sur critères sociaux mais aussi sur critères académiques et de mérite. Par exemple, des bourses d'excellence sont remises aux 50 premiers étudiants boursiers classés au concours BCE, sachant que nous accueillons 30 % d'étudiants boursiers.

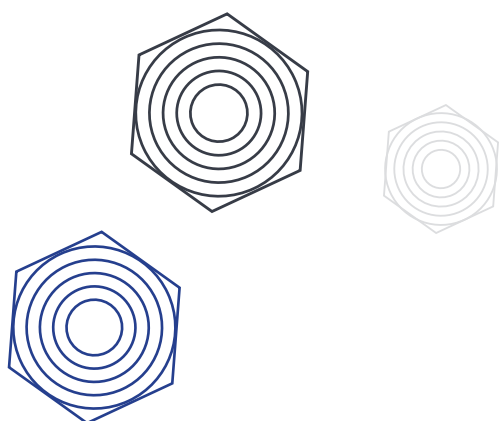
Vous ne pouvez cependant pas aider tous vos étudiants...

Malheureusement non, mais on se doit de tout faire pour éviter qu'un étudiant abandonne pour des raisons financières. Nous les accompagnons au quotidien. 80 étudiants peuvent faire une partie de leurs études en alternance dès la deuxième année, ce qui leur permet de ne pas payer de frais de scolarité et d'être rémunérés.

Par ailleurs, certains étudiants travaillent, nous proposons d'ailleurs de petits boulots rémunérés dans l'école. D'autres sont dans une logique d'investissement et empruntent auprès de banques avec lesquelles nous avons, par exemple, un partenariat comme la Société Générale qui propose des prêts à taux très avantageux. Ces prêts concernent 20 % de nos étudiants, ce qui n'est pas négligeable.

Que représentent ces aides dans votre budget ?

En proportion du budget global, c'est négligeable. Sur un budget de 18 M€, les bourses représentent 100 000 € par an. Nous lançons une campagne pour lever des fonds dans le cadre de la fondation auprès des diplômés de l'école et des entreprises partenaires pour soutenir ces dispositifs et les développer.

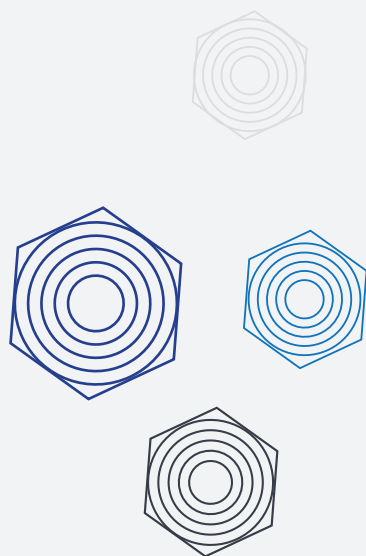




Martine Mordant

Directeur général adjoint de Kedge Business School

« Éviter l'autocensure »



Les défauts de remboursement, ça existe ?

En cas d'incident de parcours, nous prévoyons des rencontres avec les responsables des services financiers, afin d'échelonner la dette, de trouver des moyens, du temps, à l'étudiant de se refaire une santé, voire d'entrer dans la vie active. Nos équipes sont sensibilisées à ces problèmes. Grâce à une professionnalisation et un suivi rigoureux, le nombre de créances irrécouvrables est aujourd'hui très faible.

L'école dispose d'un positionnement responsable et social prononcé. Nous ne voulons pas que les finances soient un motif d'élimination ou d'abandon des études. C'est une volonté profonde et ancienne, qui existait déjà avant la fusion, dans les deux établissements.

Mérite. Kedge BS compte deux axes sur cette question. Tout d'abord, nous repérons les étudiants qui sont en difficulté financière. En 2015, ces aides s'élevaient à plus de 950 000 €, nous avons reçu 739 demandes de bourses, 417 à Bordeaux et 322 à Marseille. À l'arrivée, 133 étudiants ont été dotés. Ce sont des bourses attribuées uniquement sur critères sociaux. Nous allouons ensuite des aides au mérite, ce qui a concerné 70 étudiants supplémentaires. En début d'année scolaire, les étudiants sont informés du dispositif et déposent leur dossier, avec des éléments justificatifs de leur situation, que nous étudions pour la première sélection. Pour les bourses au mérite, nous contactons les responsables des différentes filières en demandant un classement selon le mérite scolaire, mais aussi la contribution aux activités de l'institution. J'attache beaucoup d'importance à ce que l'instruction du dossier soit rigoureuse et que des psychologues soient présents. Si des étudiants ne comprennent pas pourquoi leur demande a été refusée, nous les recevons.

Prêts cautionnés. Le second axe est récent, il s'agit du programme Kedge Access Programme (KAP) : des prêts cautionnés pour financer les frais de scolarité. La totalité des intérêts de l'emprunt est prise en charge par Kedge BS. Techniquement, l'école se porte caution pour la moitié du prêt de l'étudiant, la banque partenaire assume l'autre moitié du risque. L'étudiant est sélectionné après étude de ses ressources et de la qualité de son parcours. Il ne commence le remboursement qu'à sa sortie de l'école. Cette année, nous avons 36 étudiants sous ce dispositif, notre risque s'élève donc à 380 000 €. À terme, notre objectif est de soutenir 100 à 150 étudiants par promotion, soit une garantie totale de 1,25 M€ assumée par l'école.

Ce dispositif a une portée transversale car il apporte le bien-être et facilite l'insertion de l'étudiant tout au long de son parcours. Il a été mis en place avec des associations engagées en faveur de la diversité et cinq partenaires bancaires. KAP propose ateliers et services d'accompagnement, afin de favoriser réussite scolaire et employabilité. Nous présentons cette possibilité avant la fin des concours. Notre but est d'éviter l'autocensure pour des questions financières. Ce n'est pas un don, car nous ne pourrions pas accompagner autant d'étudiants et cela ne serait pas équitable vis-à-vis des autres. C'est un engagement mutuel et il revient à Kedge BS ensuite de s'assurer que l'étudiant ne décroche pas et s'insère après l'obtention de son diplôme pour bien rembourser ce prêt.





Olivier Aptel

Directeur Général ESC Rennes School of Business

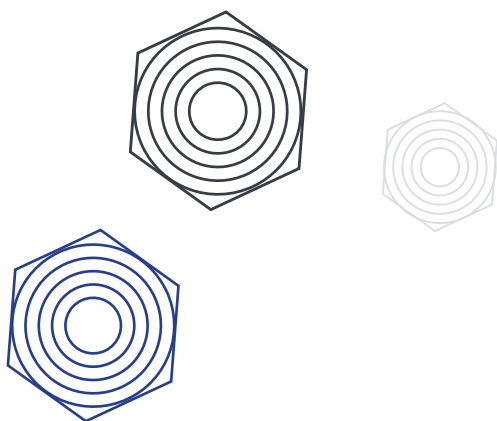
.....

« Les entreprises ont tout intérêt à financer leurs futurs cadres »

.....

Une richesse internationale

L'ESC Rennes compte 85 % de professeurs permanents et 50 % d'étudiants internationaux de plus de 70 nationalités. Un gage d'ouverture mais aussi un modèle économique : « C'est ce qui nous permet aujourd'hui de financer le delta entre les frais d'inscription à 10 000 € et ce que nous coûte une année de formation PGE, soit environ 14 000 € », explique Olivier Aptel.



Comment parvenez-vous à booster l'ouverture sociale à l'ESC Rennes ?

La mission d'une Business School est d'accueillir tous les talents, du moment qu'ils ont le potentiel et de les amener le plus loin et le plus haut possible. Le problème est que l'ouverture sociale nous échappe : lorsque nous recevons les candidats, cela fait 18 ans qu'ils ont été formatés par le système scolaire, la société, les représentations. L'autocensure dans les milieux modestes se joue en amont, c'est ce qui explique que le taux de boursier dans les écoles de commerce ne dépasse pas les 30 %, comme dans les masters universitaires.

À l'ESC Rennes, nous partageons évidemment cette ambition sociale et nous y consacrons en moyenne près de 350 000 € chaque année. C'est un vrai choix politique lorsqu'on sait que l'école ne reçoit aucun centime de l'État ni de la CCI.

De quelle nature est votre programme " bourse d'excellence " ?

Ils s'articulent autour de deux axes qui sont à l'image de notre stratégie globale : l'excellence et l'international. Chaque année, nous proposons des bourses d'excellence aux 50 premiers candidats issus du concours BCE qui nous rejoignent, de 2 000 à 15 000 € pour l'ensemble du cycle PGE, en fonction de critères sociaux. En 2015, elles ont représenté un total de 250 000 €. L'autre programme, ouvert également aux étudiants internationaux, est basé sur ce qui fait l'ADN de l'école, à savoir la formation de Global Responsible Pioneers® (GRP). Les étudiants qui répondent à l'un des trois critères : Global pour l'aspect international, Responsible pour le côté solidaire et Pioneers pour les profils d'entrepreneurs, peuvent recevoir une aide financière, de 1 300 € à 6 000 €. Ces aides reposent sur le soutien des donateurs, notamment par le biais de la Fondation Jean Goubin ou de l'association de l'ESC Rennes Alumni, mais aussi sur les ressources propres de l'école.

Enfin, on peut citer aussi l'apprentissage qui concerne 180 étudiants, et les prêts étudiants à tarifs préférentiels, qui transcendent toutes les CSP.

Existe-t-il des leviers pour renforcer cet accompagnement financier ?

Il en existe un du côté des entreprises, mais qui n'avance pas suffisamment vite. Elles sont en effet ravies de pouvoir s'appuyer sur les écoles pour la formation de leurs futurs cadres, mais un peu moins enclines à y contribuer. Nous devons leur faire comprendre qu'elles ont tout intérêt à financer ce qui fera demain leurs ressources humaines, sinon qui le fera ?

L'autre évolution qui en revanche me semble déjà en marche, est celle qui se joue auprès des familles. Il y a 10 ans, il était encore compliqué de faire accepter à des parents l'idée de payer 10 000 € pour des études, qui préféraient financer une voiture à leur enfant. Aujourd'hui, beaucoup comprennent qu'une formation de qualité menant vers l'emploi a un prix, et acceptent cet investissement. Entre cette prise de conscience et les actions des écoles, il est possible aujourd'hui pour n'importe quel étudiant qui en a le niveau de faire une école de commerce, quelle que soit sa situation financière.



© JP Elie

Stéphane Vincent

Responsable des relations entreprises
et partenariats Novancia

« Rendre les étudiants acteurs de leur vie professionnelle »



L'excellence

La bourse d'excellence "Club premier", d'un montant de 1 500 €, est remise chaque année à 10 étudiants de Master 2. Novancia en est partenaire et accompagne les étudiants qui souhaitent postuler.

La passerelle

Le concours Passerelle ascension sociale : huit écoles de commerce, dont Novancia, font partie de ce concours d'admission en école de commerce dédié aux bacheliers méritants. L'objectif est de lutter contre l'autocensure de ceux qui n'osent pas tenter une école de commerce. Ce concours permet à 25 jeunes d'intégrer une des huit écoles, après avoir auparavant obtenu un diplôme professionnel (BTS, DUT, bachelor...) dans un établissement partenaire. Ils peuvent également bénéficier d'un accompagnement financier

Deux objectifs guident la philosophie de notre établissement : d'une part, favoriser les étudiants tels qu'ils sont en mettant en avant leur excellence et sans faire d'élitisme et, d'autre part, les rendre pleinement acteurs de leur vie professionnelle.

Classe aménagée

Dans cette perspective, nous avons instauré en 2012 un système original pour les étudiants qui le souhaitent, en première année de bachelor. Il s'agit d'une classe aménagée avec les cours concentrés sur la matinée, leur laissant l'après-midi libre pour occuper un emploi étudiant, à condition de nous prouver qu'ils ont bien un contrat de travail, entre 15 et 25 heures par semaine. Puisqu'un bon nombre d'entre eux est obligé de travailler pour financer ses études, autant leur permettre de le faire dans de bonnes conditions, sans nuire à leurs études. Cette année, 40 étudiants bénéficient de ce dispositif. À partir de la deuxième année de bachelor et jusqu'à leur diplôme de master, les étudiants peuvent opter pour l'apprentissage. Ils sont d'ailleurs 30 % à faire ce choix en bachelor et 53 % en master.

Taux préférentiels

Les aides financières existent également puisque l'école est habilitée à accueillir les élèves boursiers et qu'elle octroie aussi des bourses sur critères sociaux. En 2015, près de 120 étudiants, soit 10 % des effectifs, ont ainsi bénéficié de 170 000 €, sous forme de réduction de frais de scolarité. L'école est pleinement soutenue dans cette démarche par la CCI Paris Île-de-France. Nous disposons aussi de partenariats privilégiés avec des banques permettant aux étudiants d'obtenir un prêt à taux préférentiel et aux conditions de remboursement souples.

Mixité sociale

Du fait de ces dispositifs, notre école présente une grande mixité sociale, il suffit de passer la porte pour s'en convaincre, et c'est une fierté, même si ce n'est pas à proprement parler une stratégie. Cela va de pair avec la responsabilisation de nos étudiants, pour qu'ils aient conscience de l'investissement et donc du coût réel que représentent les études, à la fois pour eux, pour l'école, les entreprises et pour la société.





© David Morganti

Pierre-Yves Tual
Secrétaire Général de Neoma

.....

**« Nous préférons l'excellence
à la quantité »**

.....

**Le chiffre
60 000**

C'est le nombre d'étudiants et d' alumni que compte Neoma (et les ex-RMS et RBS) et c'est un levier que l'école souhaite développer. « Certains contribuent déjà à la fondation en choisissant de flécher leurs dons sur les bourses pour les étudiants. Ils représentent un axe fort pour notre prochaine campagne de levée de fonds. Grâce à eux, nous espérons récolter auprès des entreprises près d'1 M€ d'ici deux ans. »

Sur quels fondements se base votre politique sociale ?

Nous menons une politique de bourse ambitieuse, guidée par la notion d'excellence. Pour cela, nous avons élaboré une grille précise, sur la base de trois critères objectivés : la situation sociale, l'excellence académique et le mérite, notion qui inclut l'implication de l'étudiant au sein de l'école. En 2015, la commission chargée de l'attribution des bourses et pilotée par la fondation de l'école, a ainsi distribué 400 000 € de bourses à près de 160 étudiants, sur 350 dossiers présentés. Cette somme provient en grande partie des CCI mais aussi de mécènes via la fondation.

L'autre axe sur lequel nous travaillons évidemment beaucoup est l'apprentissage, puisqu'il concerne plus de 500 étudiants, qu'ils soient en bachelor ou en PGE. La taxe d'apprentissage représente 7 M€ à Neoma BS.

Face aux impayés, quelle est votre stratégie ?

Nous avons observé une petite hausse des impayés depuis quelques années du fait de la crise, même s'il faut relativiser ce phénomène qui ne concerne que 0,5 % des étudiants, surtout en dernière année. Mais cela pose question, car les leviers pour éviter les impayés ne sont pas nombreux étant donné que nous avons l'obligation de diplômé nos étudiants. Lorsqu'un problème se pose, nous mettons en lien l'étudiant avec l'administration étudiante pour trouver une solution, au cas par cas. Nous avons répertorié des bourses d'excellence sur lesquelles nous pouvons les orienter. Nous réfléchissons aussi à l'instauration d'un fonds de garantie commun pour faciliter l'obtention de prêts bancaires, en collaboration avec des établissements déjà partenaires. C'est une problématique également pour les étudiants étrangers qui n'ont pas toujours des revenus suffisants.

Pensez-vous que mettre en avant ces dispositifs peut être une stratégie intéressante pour attirer davantage d'étudiants ?

Je constate en effet que certaines écoles font ce choix, tout en pratiquant des tarifs plus élevés pour compenser : c'est une stratégie commerciale qui m'interpelle, mais pas dans le bon sens. Nous avons plutôt fait le choix de pratiquer un prix juste, quitte à ce qu'il ne couvre pas totalement le coût de la formation. Nous préférons l'excellence plutôt que la quantité. Et puis, il existe d'autres moyens : des bourses d'État pour attirer des talents internationaux. Pour la diversité sociale, nous nous appuyons aussi sur des dispositifs comme les Cordées de la réussite. Les entreprises peuvent être partantes pour s'engager socialement sur des projets spécifiques.





Olivier Chiche-Portiche

Directeur du département Coordination géographique à Campus France

« Attirer les meilleurs étudiants du monde »



Top 10 des établissements ayant accueilli des étudiants du programme Eiffel en 2015

1. Université Panthéon Sorbonne Paris 1
2. CentraleSupélec
3. HEC
4. École Polytechnique
5. Sciences Po Paris
6. ESCP Europe
7. Université Toulouse 1 Capitole
8. Essec
9. Aix-Marseille Université
10. Audencia Nantes

Les chiffres du programme Eiffel pour le volet Master

- Environ 400 bourses attribuées par an
- 149 établissements candidats dont 64 % de grandes écoles
- 44 % des candidatures proviennent d'Asie
- 39 % des candidatures concernent les disciplines "Économie, gestion"

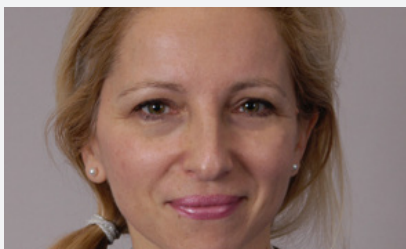


Campus France est l'organisme public chargé de gérer la mobilité internationale entrante en France, pour le compte du MAEDI et du MENESR. À ce titre, il est opérateur de plusieurs programmes de bourses, dont le programme d'excellence Eiffel qui existe depuis 1999.

« **Le programme d'excellence Eiffel** consiste à financer la venue des meilleurs étudiants internationaux au niveau master ou doctorat, dans les établissements d'enseignement supérieur français et notamment les grandes écoles de management », indique Olivier Chiche-Portiche. En 2015, le programme Eiffel a permis de financer près de 13 M€ de bourses à 470 étudiants, venant de Chine pour 50 % d'entre eux, du Brésil et du Vietnam, avec des montants mensuels allant de 1 181 € à 1 400 €. « La compétition pour ces étudiants se joue sur un plan international. S'ils ne viennent pas chez nous, ils iront aux USA, au Canada ou au Royaume-Uni. Il faut donc trouver les moyens de les convaincre et l'argument financier compte bien évidemment, même s'il n'est pas le seul, notamment pour intégrer une école de commerce dont les frais d'inscription sont plus élevés que ceux de l'université. »

La mission de Campus France est de promouvoir le système d'enseignement et social français, et de faire de la pédagogie, « pour faire connaître les écoles françaises et montrer qu'elles se positionnent très bien dans les rankings internationaux. » Mais le rôle des établissements eux-mêmes n'est pas moins important dans la venue de ces talents : « À la différence des autres programmes de bourses, là ce ne sont pas les étudiants qui candidatent mais les établissements souhaitant les accueillir. Ils ont donc tout intérêt à soigner leur dossier. La décision revient ensuite à un jury d'experts réunissant des membres des deux ministères et des trois conférences (CPU, CGE et Cdefi), dont le but est bien sûr de choisir les meilleurs mais aussi d'équilibrer les régions d'origine. » Parmi les critères de sélection figure également la politique internationale de l'établissement. « Il s'agit d'encourager les écoles qui mènent une politique active en la matière, que ce soit par le biais de bourses ou d'aides, par exemple pour le logement. » Une prime à l'excellence, là aussi.





Florence Balaci
ESCP Europe

« Nous souhaitons que les étudiants aient un parcours serein et puissent se déplacer dans nos différents campus »

2,5M€, c'est le budget dédié aux dispositifs d'aide pour les étudiants par ESCP Europe en 2015. « Cette somme est financée pour un tiers par la Fondation. Le reste est pris en charge sur le budget de l'école, payé notamment grâce au chiffre d'affaires issu de la formation continue, de la taxe d'apprentissage et des frais de scolarité », explique Florence Balaci, group controller à ESCP Europe.

La philosophie de l'école est simple : « Faire en sorte que les étudiants aient un parcours pédagogique serein et puissent se déplacer dans nos différents campus, d'autant que les demandes sont en hausse. 426 bourses ont ainsi été délivrées en 2015, dont 115 pour soutenir la mobilité ».

L'école, qui dispose de six campus, Berlin, Londres, Madrid, Turin, Varsovie et Paris, incite ses étudiants du Programme grande école à passer au moins par deux de ses campus. « C'est une volonté de l'école, inscrite dans l'ADN de ESCP Europe et dans notre parcours pédagogique. Il est donc normal de soutenir ceux qui ont moins de moyens, notamment pour se loger pendant six mois », déclare-t-elle.

Néanmoins, la majorité du budget des aides est dédiée aux bourses sur critères sociaux. Les dossiers reçus par ESCP Europe sont étudiés par une commission en fonction des ressources de l'étudiant et de sa famille. La bourse moyenne est de 7 000 € par année académique. Autre bourse, qui concerne peu de cas, mais importante pour l'établissement : une aide pour les étudiants handicapés. En 2015, il y en avait deux.

Via des associations étudiantes, notamment le bureau des élèves, ESCP Europe soutient de plus les jobs étudiants pour ses élèves.

« À l'intérieur de l'école, nous faisons régulièrement appel à des étudiants pour des tâches administratives, payées en heures de vacations », ajoute Florence Balaci.

ESCP Europe réfléchit de plus à la mise en place de partenariats bancaires, pour que les étudiants qui en ont besoin puissent réaliser des prêts sans caution.

Abandon de créances

Sur la question des impayés, ESCP Europe a effectué d'importants efforts. « Nous avons réorganisé le service il y a trois ou quatre ans et il n'y a pratiquement plus d'abandon de créances. En cas de difficultés particulières, nous pouvons mettre en place des facilités de paiement, avec un échéancier. C'était par exemple le cas d'étudiants russes, qui étaient chez nous lorsque le cours du rouble a explosé ».





LE MUR

« Notre mission est de donner accès à tous les talents, pour rétablir la méritocratie. »

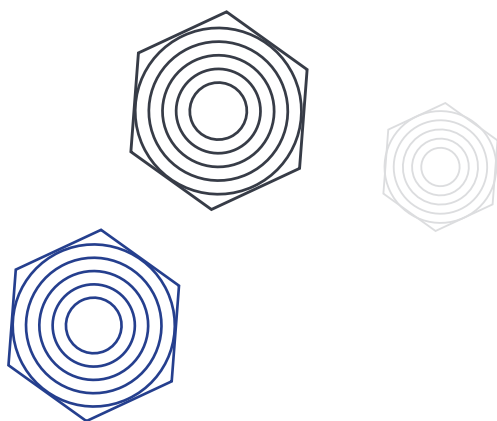
Barbara de Colombe
Délégue générale de la Fondation HEC

« Nous préférons aider davantage d'étudiants que de proposer des exonérations globales. »

Claire Bergery-Noel
Directrice de cabinet EDHEC Business School

« 55 % de nos étudiants de première année sont boursiers et donc exonérés de droits. »

Denis Guibard
Directeur de TEM



« À nous d'être inventifs pour trouver des solutions avec les jeunes en difficulté et leurs familles. »

Gilles Benoin
Directeur administratif et financier de Toulouse Business School

« Nous voulons de la diversité et des parcours différents. À nous de proposer les dispositifs qui le permettent. »

Jean-Christophe Hauguel
Directeur général adjoint de l'EM Normandie

« Il faut bien avoir conscience qu'il y a un retour sur investissement quand on intègre une école de management. »

Jean-François Fiorina
Directeur adjoint de Grenoble École de Management

« Notre logique, c'est d'accompagner les étudiants qui connaissent un accident de vie. Ainsi, nous avons mis en place un système diversifié qui répond à des situations complexes. Et nous sommes très sollicités. »

Isabelle Laurent-Collin
Directrice PGE Sup de Co La Rochelle



« Pour nous, l'enjeu est avant tout culturel et social, afin de lever les barrières de l'autocensure, et ce dès le lycée. »

Laurent Batsch

Président de l'Université Paris-Dauphine

« Nous nous sommes engagés dans le dispositif d'alternance parce qu'il permet de diversifier les talents accueillis à l'école et d'aider tous les étudiants en situations financières difficiles. »

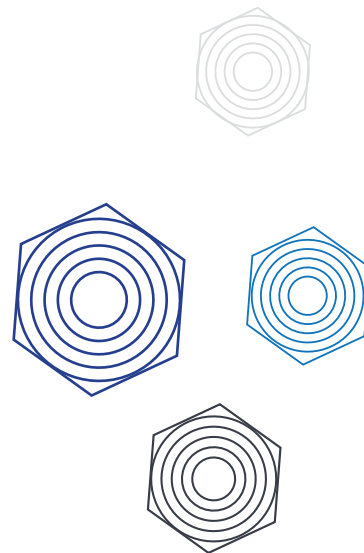
Didier Jourdan

Directeur général de Montpellier Business School

« On se doit de tout faire pour éviter qu'un étudiant abandonne pour des raisons financières. »

Gilles Mesnard

Secrétaire général ESC DIJON



« Aujourd'hui, le dispositif apprentissage est regardé avec beaucoup d'intérêt à l'étranger. »

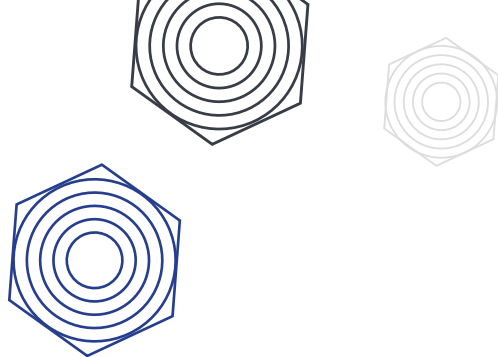
Jean-Michel Blanquer

Directeur général de l'Essec

« La bonne nouvelle, c'est qu'au moment où les élèves sont reçus dans une Grande École, aucun ne renonce pour des raisons financières. Cela signifie que, depuis toujours, nous avons trouvé des solutions pour accompagner les étudiants talentueux en difficulté financière. »

Bernard Ramanantsoa

Ancien Directeur général de HEC



« La mission d'une Business School est d'accueillir tous les talents, du moment qu'ils ont le potentiel et de les amener le plus loin et le plus haut possible. Le problème est que l'ouverture sociale nous échappe : lorsque nous recevons les candidats, cela fait 18 ans qu'ils ont été formatés par le système scolaire, la société, les représentations. »

Olivier Aptel

Directeur général ESC Rennes School of Business

« Nous avons instauré en 2012 un système original pour les étudiants qui le souhaitent, en première année de bachelor. Il s'agit d'une classe aménagée avec les cours concentrés sur la matinée, leur laissant l'après-midi libre pour occuper un emploi étudiant, à condition de nous prouver qu'ils ont bien un contrat de travail, entre 15 et 25 heures par semaine. »

Stéphane Vincent

Responsable des relations entreprises et partenariat Novancia

« Le modèle de Skema permet d'épargner les familles françaises et de faire financer sa croissance par les étudiants étrangers. »

Alice Guilhaon

Directrice générale de SKEMA Business School

« On estime que 12% des étudiants empruntent, soit 300 000 étudiants, chaque année. Ce marché est en croissance car l'enseignement privé payant augmente. »

Christian Kamayou

Fondateur de financetesetudes.com



« Un système de redevance peut être appliqué aux écoles de commerce du moment que la formation est reconnue par l'État. Un établissement pourrait demander à passer par le système de redevance pour 20 à 30 % du coût de la formation. »

Alain Trannoy

Économiste et directeur d'études à l'EHESS

« Pour les bourses au mérite, nous contactons les responsables des différentes filières en demandant un classement selon le mérite scolaire, mais aussi la contribution aux activités de l'institution. J'attache beaucoup d'importance à ce que l'instruction du dossier soit rigoureuse et que des psychologues soient présents. Si des étudiants ne comprennent pas pourquoi leur demande a été refusée, nous les recevons. »

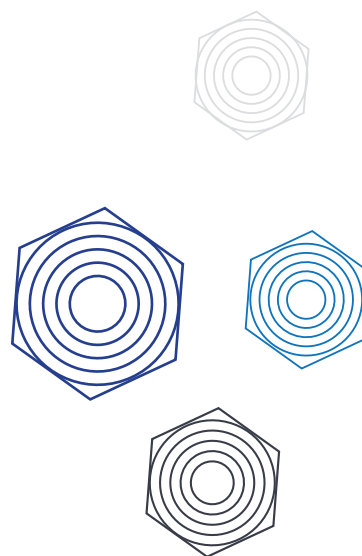
Martine Mordant

Directeur général adjoint de Kedge Business School

« Nous avons observé une petite hausse des impayés depuis quelques années du fait de la crise, même s'il faut relativiser ce phénomène qui ne concerne que 0,5 % des étudiants, surtout en dernière année. Mais cela pose question, car les leviers pour éviter les impayés ne sont pas nombreux étant donné que nous avons l'obligation de diplômer nos étudiants. »

Pierre-Yves Tual

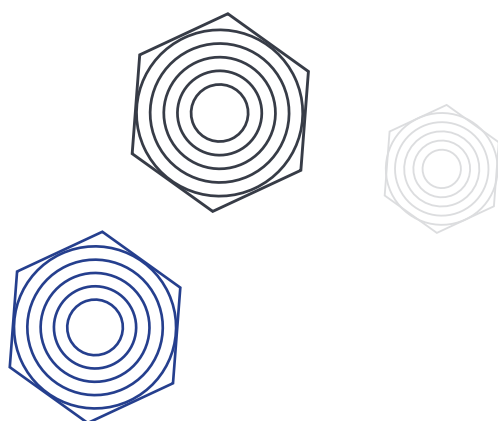
Secrétaire général de Neoma





Frank Dormont

Directeur de la communication d'Audencia
Group et Pilote de la communication
de l'alliance Centrale Audencia ensa Nantes



POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN...

Les écoles ne manquent pas d'idées, démonstration en est faite tout au long de ce livre blanc consacré au financement des études. Elles prouvent qu'elles savent s'engager pour ne laisser aucun candidat sur le bas-côté pour des raisons financières. Du moins, pour le moment... Reste que l'autocensure de certains jeunes persiste alors que le nombre d'impayés est faible. Mais les frais de scolarité, eux, sont orientés à la hausse.

Nous pourrions parler véritablement d'égalité des chances quand tous les bons candidats se présenteront aux concours en dépassant leur éventuelle appréhension sociale. Et que des dispositifs compléteront leurs ressources personnelles si nécessaire.

Dans cet esprit, il est essentiel de poursuivre la détection des talents et l'ouverture à tous les profils. Cela demandera toujours plus de moyens, c'est une certitude, mais alors, qui paiera ?

L'État ?

On se tourne toujours vers lui quand il faut régler une crise. Mais, il n'interviendra pas au niveau des frais de scolarité dans les Grandes Écoles et il est certain que ces dernières ne doivent plus en attendre de ressources supplémentaires, tant la crise des finances publiques perdure. Les mesures prises "contre" les écoles face à la collecte de la taxe d'apprentissage et la volonté de réduire les apprentis dans le supérieur en témoignent. Et pourtant, l'alternance dans le supérieur, ça marche et c'est sans aucun doute l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la fracture sociale et élargir l'accès aux Grandes Écoles. La réduction de la dotation aux écoles associatives va également dans le même sens.

L'État peut en revanche faire évoluer les bourses pour les plus nécessiteux sachant qu'elles sont jugées assez faibles par l'ensemble des acteurs. Sa priorité ? Régler le problème de ressources des universités afin qu'elles puissent, elles aussi, vraiment contribuer à l'ouverture sociale via le logement, les prêts d'honneur, les aides à la mobilité, etc. Sur le plan réglementaire, il lui faudra également trancher la question des frais de scolarité pour le moment infimes dans les facultés. Il y a là un chantier à exploiter pour leur donner un peu d'air.

Les entreprises ?

Beaucoup de patrons de Grandes Écoles interrogés dans ces pages souhaitent que les entreprises financent une plus grande ouverture sociale pour disposer dans leurs équipes de profils plus variés. Si les fondations ont fleuri, nous sommes encore très loin de la situation américaine. Il serait donc temps de pousser cette prise de conscience avec des incitations significatives pour les sociétés. Plus encore qu'avant, les entreprises doivent trouver un intérêt à participer au budget d'une école.

Les anciens ?

À l'instar des Américains, les écoles voudraient pouvoir compter sur les anciens élèves. Car les alumni constituent un fort potentiel de soutien et de financement. Nous sommes loin du mouvement massif anglo-saxon. Il faudra investir ce champ plus intensément dans les années à venir et appeler les anciens à contribuer à "leur" école tout en leur proposant des services nouveaux pour enrichir ce lien. Ce qui n'est pas encore complètement le cas.

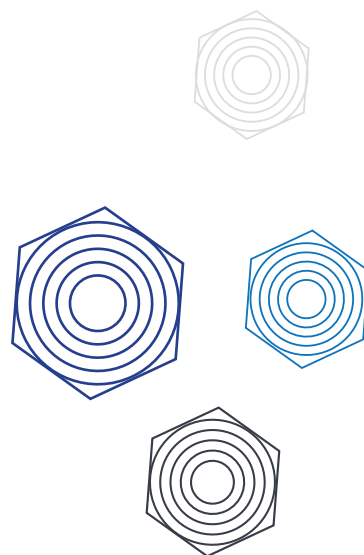
Patrick Drahi, président du groupe Altice et ancien étudiant de l'École Polytechnique le dit sans détour et cela peut s'appliquer à toutes les Grandes Écoles : « Les Alumni doivent financer leur école pour lutter contre la concurrence mondiale. Être un ancien élève de l'X est un privilège, mais cela devrait être également un devoir, un devoir de contribuer au financement de leur école, comme le font les anciens de Stanford et Oxford. Ici, en France, on attend tout de l'État, mais l'État ne peut pas tout et c'est aux anciens élèves de cotiser massivement, une fois qu'ils commencent à toucher des salaires. Cela permettrait une certaine indépendance à l'école qui, ainsi, ne dépendrait pas uniquement des budgets de l'État. »

Les banques ?

Les institutions bancaires sont très discrètes sur le thème des prêts étudiants. Ce marché de 300 000 élèves chaque année représente avant tout une opportunité pour capter de nouveaux clients... à fort potentiel. L'idée d'un cautionnement par l'État semble être une condition pour développer ce marché auprès d'un plus large public. Et il faut savoir que les impayés chez les jeunes ne sont pas plus nombreux que la moyenne si l'on se réfère par exemple au marché de la location. Un fait qui devrait pousser les banques à proposer des prix attractifs et des conditions de remboursement encore plus souples.

Reste le risque de surendettement à l'instar de la situation américaine. Jusqu'où sommes-nous prêts à admettre l'endettement des étudiants ? Nous pouvons considérer que tant que nos Grandes Écoles offrent des carrières bien rémunérées et évolutives, il y a de la marge.

Seule compte la valeur proposée aux familles... c'est bien entendu la question centrale. Seules nos business schools ont la réponse...





José Maciel

Directeur administratif et financier
chez Audencia Group

POSTFACE

Audencia Business School, dont je rappelle l'engagement RSE reconnu depuis plus de 10 ans par les instances internationales (ONU) et en 2015 par les organismes d'accréditations internationales (AACSB, AMBA et EQUIS), s'est toujours naturellement préoccupée du financement de la scolarité de ses étudiants.

Cette attention particulière va d'ailleurs bien au-delà du financement des études proprement dit. Audencia Business School, avec Centrale Nantes, l'École des Mines et ONIRIS, accompagne chaque année 150 lycéens de milieu modeste dans un programme de sensibilisation, BRIO, labellisé "Cordée de la réussite". Objectif : contrer l'endogamie sociale et l'autocensure, leur permettre ainsi de se projeter dans l'avenir en découvrant les nombreuses voies d'accès aux différents univers professionnels, y compris les classes préparatoires aux Grandes Écoles, qui peuvent mener à une formation supérieure et à la recherche.

Sur un autre terrain, pour accompagner les étudiants et les diplômés d'Audencia dans la réalisation de leur projet entrepreneurial, nous avons créé en 2016 un fonds d'amorçage cofinancé avec la chambre de commerce et d'industrie et le réseau Alumni d'Audencia Business School. Outre une aide financière, ce dispositif pourvoit également à un soutien logistique, humain et matériel de ces jeunes entrepreneurs au sein de l'incubateur de l'alliance Centrale-Audencia-ensa Nantes.

Les Business Schools doivent communiquer mieux encore sur l'évolution de leurs frais de scolarité. Audencia Business School, pour être transparente, a été activement soutenue financièrement par les collectivités publiques jusqu'en 2013. Dans le cadre de sa démarche de leader mondial de la RSE, les subventions, répercutées sur les droits de scolarité, rendaient de fait les tarifs de l'établissement plus compétitifs que ceux de ses concurrents à positionnement équivalent et ses formations d'enseignement supérieur accessibles au plus grand nombre.

Le défi RSE

Il est nécessaire de comprendre que depuis 2010, les ressources financières des collectivités publiques se sont raréfiées d'année en année et de fait le niveau de nos subventions a suivi cette tendance (5 % des revenus d'Audencia en 2016 contre 20 % des revenus en 2010). Désormais, nos tarifs seront alignés sur ceux du marché et à compter de 2017, nous prévoyons une stabilisation de nos tarifs de l'ordre de + 1 à + 2 % /an.

Tout l'enjeu pour Audencia Business School réside dans sa capacité à répondre à ce défi RSE et à offrir en permanence, dans ce contexte, une qualité de service à ses étudiants correspondant au niveau de son positionnement (6^e incontesté au classement SIGEM depuis plus de 15 ans, la référence des étudiants).

À ce contexte de raréfaction, la direction financière d'Audencia doit intégrer l'évolution du marché, où force est de constater que les établissements subissent la pression de plus en plus forte de la globalisation des formations, de l'internationalisation des étudiants, du rôle croissant du secteur privé et des fonds d'investissement ainsi



que du poids croissant des classements internationaux. Elle doit par ailleurs s'adapter aux nouvelles attentes et besoins des étudiants et des entreprises, tout en accompagnant la digitalisation de l'économie (et intégrer en cela les innovations pédagogiques).

Bien évidemment, le plan stratégique #Audencia2020 est une réponse à cette évolution du marché et la répercussion sur les prix n'est donc qu'une variable parmi d'autres à l'équation posée.

L'enjeu est bien de répondre dans ce contexte à notre engagement RSE. En préalable à l'accompagnement d'Audencia Business School dans le financement des études, rappelons qu'à ce jour un tiers de nos étudiants nationaux et internationaux bénéficie d'une aide équivalente à 15 % des revenus perçus par l'école.

Second rappel : une étude de l'OCDE publiée en février 2015 et disponible sur le site education.gouv.fr constate qu'un étudiant français coûte en 2012 en moyenne 55 000 € sur une durée moyenne de 4 ans environ, qu'il soit issu du secteur public ou privé. À titre de comparaison, les frais de scolarité d'Audencia Business School en 2016 sont de 12 000 € par année d'étude.

Les frais de vie

Les aides se présentent sous des formats classiques également utilisés par les autres établissements : bourses externes (Crous, Eiffel) ou internes, frais de scolarités réduits, apprentissage, accès à une année de césure pour trouver un emploi rémunéré, intérêts et frais négociés avec les banques pour les prêts étudiants, modularités des échéances de paiements en cas d'accident de la vie, etc.

Dans une démarche globale tenant compte de l'ensemble des besoins d'accompagnement depuis le lycée jusqu'après la diplomation, Audencia Business School accorde un intérêt particulier non seulement aux besoins de financement des études mais plus généralement aux frais de vie supportés par les étudiants. En effet, plus de 60 % d'entre eux vient d'une région différente des Pays de la Loire et doit faire face à l'ensemble de ses frais de vie (hébergement, nourriture, vêtements, frais accessoires...).

Cette nécessité s'illustre par quelques exemples d'étudiants, heureusement rares, qui, à réception des aides externes ou internes, sous forme de bourses ou de prêts bancaires, rencontrent des difficultés à prioriser leurs dépenses.

Dans sa volonté d'être un modèle en matière de Responsabilité Sociale, Audencia Business School a et va continuer à renforcer ses aides dès 2016 par une hausse du montant des bourses internes proportionnelle à l'évolution des frais de scolarités, par l'augmentation du nombre de places en apprentissage grâce à l'écoute attentive de la région des Pays de la Loire, par l'ouverture de nouveaux jobs étudiants et une écoute omniprésente des étudiants ayant besoin d'échelonnements individualisés de leurs paiements.

Responsables toujours, nous avons choisi de ne pas axer nos efforts ces dernières années sur des "effets de com" ou d'annonce en insistant uniquement sur une ou deux solutions d'accompagnement. Notre choix se porte sur une offre globale d'accompagnement pour les étudiants en difficulté, qui intègre toutes les contraintes mentionnées et de nouvelles propositions pour faciliter l'accès à nos formations d'excellence.

Une modularité des paiements selon 3 modalités dès 2016 : mensuelle, trimestrielle et surtout annuelle avec une remise incitative, car supérieure au taux d'intérêt bancaire moyen constaté. L'étudiant aura donc tout intérêt par exemple à utiliser son prêt bancaire pour bénéficier de l'avantage financier lié à l'écart de taux.

Audencia Business School se portera caution pour les étudiants dont le seul critère de rejet de leur dossier bancaire réside dans l'absence de garants ou la non-solvabilité des garants, et sous certaines conditions de critères sociaux. Ces dossiers seront soumis au préalable à l'examen de notre partenaire dans cette démarche, la Banque Populaire Atlantique.

Audencia Business School a créé en 2015 pour mise en œuvre à compter de septembre 2016, une formule de financement des scolarités post-études. Sur dossier et sous certaines conditions, notamment de critères sociaux, les étudiants peuvent demander à bénéficier d'un report de paiement de leur scolarité à l'issue de leur diplomation avec un échéancier qui surtout tient compte d'un reste à vivre potentiel basé sur leur espérance de revenus.

Enfin, fidèle à notre tradition humaniste, nous avons créé un fonds de solidarité étudiant. Ce fonds sera cofinancé à 50 % par les étudiants eux-mêmes à hauteur de 50 € / an sur leurs frais de scolarité et abondé à hauteur de 50 % par Audencia Business School.

Comme indiqué en amont, la responsabilité sociale d'Audencia Business School va au-delà d'une aide au paiement des frais de scolarité et ce fonds de prévoyance a pour vocation de venir en aide aux étudiants en difficulté en cas de coup dur ou d'"accident de la vie". Nous pourrions d'ailleurs envisager que ce fonds d'entraide soit commun à plusieurs business schools.

Enfin, si un souhait était à formuler, ce serait que les pouvoirs publics s'engagent dans une réflexion de plus long terme en s'inspirant de bonnes pratiques à l'extérieur. En Australie par exemple, il est possible depuis longtemps déjà de différer le paiement des frais de scolarité après la diplomation. L'État accorde à l'étudiant un prêt qu'il rembourse quand il commence à travailler via ses impôts (le montant du remboursement ne pouvant excéder 3 % de l'imposition totale).

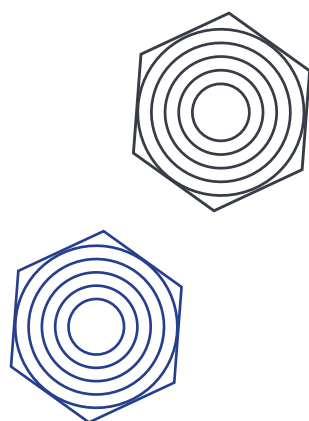
Une ouverture plus grande de ce système en France contribuera alors à une ouverture accentuée pour nombre de foyers pour qui les frais, malgré les accompagnements déjà existants et les moyens mis en œuvre, constituent un frein.

En effet si l'aspect financier est important, les solutions déployées par les Grandes Écoles contribuent à lever cet obstacle. La vraie question sur la diversité porte essentiellement sur la reproduction du schéma social via les collèges et lycées en amont. Le programme BRIO mentionné plus haut s'inscrit justement dans cette philosophie.

Souhaitons que l'ensemble des Grandes Écoles s'inspire des solutions évoquées dans ce livre blanc, pour faciliter l'accès à nos formations, qui nous le rappelons, permettent à 90 % d'une classe d'âge à Audencia de trouver une opportunité de carrière 6 mois seulement après sa diplomation.







www.audencia.com

Impression par

